

ESPACE de libertés

Mensuel du Centre d'Action Laïque / JANVIER 2014 / N°425

Dossier : revendications laïques

Le sport
broie de l'homme

Europe :
Haro sur les droits sexuels
et reproductifs



5 414306 206816

3 Éditorial

Des élections, pour quoi faire ?
par Éliane Deprost

4 Droit de suite

Quelque chose en nous de Mandela
Courrier d'un lecteur
«Euthanasie, une sérénité partagée»

6 Libres ensemble**Ces enfants, ils ne les auront pas!**

Les souvenirs d'un enfant juif devenu résistant, au travers du livre de Bernard Fenerberg qu'a lu pour nous Sylvie Lausberg.

Vers de nouveaux modèles de retraite ? Nicola Bourgaux a suivi le colloque sur le vieillissement organisé par le CAL et nous en propose un résumé interpellant.

Associations: rencontres pour un contre-pouvoir critique

Une analyse sans fard du rôle que joue le monde associatif dans l'exercice de la démocratie, livrée par un spécialiste, Jean Blairon.

Adios Mosquito ? Le symbole de la chasse aux jeunes sournoise vit peut-être ses derniers instants, nous explique Sophie Rohonyi.

La redécouverte de Lucrèce

Étonnant personnage de la Rome antique, Lucrèce a inspiré des générations de penseurs religieux tentés par une forme de libre-examinisme. Patrice Darteville nous le rappelle fort à propos.

24 International**Le paradoxe migrant/coopérant**

Fatima Bourarach nous brosse un tableau des 50 ans d'immigration marocaine, alors que l'on s'apprête à célébrer cet anniversaire en long et en large. Autant savoir.

Haro sur les droits sexuels et reproductifs ! Le rapport Estrela, a été dézingué au Parlement européen... mais de peu. Victoire à la Pyrrhus ? Julie Pernet nous présente ce dossier sensible.

Le sport en est jeté !

Patrice Lestrohan nous emmène dans un troublant voyage aux pays des grands événements sportifs. Loin, très loin de Coubertin et de Jules Rimet.

Europe: le paradoxe grec

La Grèce assure la présidence tournante de l'Union Européenne. Pascal Martin en mesure les enjeux.

44 Dossier: Revendications laïques

Un dossier pas comme les autres pour attirer l'attention sur le mémorandum électoral du CAL. Avec la caricaturiste Anne-Catherine, quelques clins d'œil qui font davantage sens que de longs discours.

59 Entretien

Jean Sloover a rencontré la sociologue Dominique Méda.

63 Coup de pholie

«Connais-toi toi-même»
par Fabien Nobilio

64 Espace de brièvetés**66 Chronique du Nord**

Le chroniqueur Eddy Bonte s'interroge sur les relations entre droites extrêmes et laïcité.

68 Culture

Punk's not dead... Pas vrai, Chris(t) ?
Une BD destroy fait découvrir un Jésus version clonée sous la plume d'Amélie Dogot.

Cloé: un Trèfle à quatre albums

Jack Keguenne a écouté pour nous le 4^e album de Cloé du Trèfle.

Biopic épique

Frédéric Vandecasserie a assisté à Londres à l'avant-première du biopic consacré à Nelson Mandela.

Humour et sexisme, une arme à double tranchant

Un échange singulièrement pluriel entre Myriam Leroy et Alex Vizorek, à l'affiche du Théâtre de la Toison d'Or.

Édito / Par Éliane Deprost, secrétaire générale du CAL

Des élections, pour quoi faire ?

Il est de plus en plus courant d'entendre des propos peu amènes au sujet des politiques ! Si l'esprit critique et le libre examen sont au centre de la démarche laïque, peut-être est-il temps d'interroger ces critiques lancées à tout vent. Si des décisions nous déplaisent, il est nécessaire de le faire savoir, haut et fort, avec des arguments étayés. Lorsque des comportements de responsables politiques nous paraissent peu dignes de leur fonction de «représentants du peuple», faisons-les connaître notre indignation. Mais de là à diffuser sans modération le déni généralisé, il y a de la marge ! Souvent, j'ai posé la question : «Que ferais-tu si tu étais ministre de ...?» Il faut reconnaître que l'exercice des rapports de force et de la recherche des consensus dans des gouvernements pluriels ne facilite pas la gestion de la *res publica*.

Le 25 mai prochain sera une date particulièrement cruciale en Belgique qui verra des élections à tous les niveaux, sauf la commune.

Combien de fois n'entend-on pas des femmes et des hommes politiques rétorquer à un journaliste : «Nous attendrons de voir ce que les électeurs choisiront» ! Oui, de fait, choix il y a. Peut-être sans LA formation politique qui répondrait à TOUS vos desiderata. Mais il serait un peu «facile» de refuser de voter et de critiquer ensuite.

D'aucuns parlent du «droit» de vote et ajoutent qu'il s'agit d'un «devoir». Je préfère penser que la notion de droit inclut celle d'une contrepartie et qu'il n'y a donc pas lieu d'insister sur le pan «obligation et sanction».

Nos anciens (et nos mères surtout) se sont battus pour ce droit de vote. Aujourd'hui encore, l'on voit régulièrement, en Afrique et ailleurs, des citoyens faire des kilomètres de file, des heures durant pour pouvoir exprimer leur voix. Et malgré les risques de violences parfois aigus et des résultats manipulés, cet acte apparaît comme central et fondamental. C'est bien dire qu'il ne s'agit pas d'une obligation résiduaire, mais d'un droit fondamental, celui de choisir. De participer à l'avenir du groupe dans lequel on vit et en plus, de participer à la construction ou au renforcement de la démocratie.

Nous avons choisi dans ce numéro de vous présenter le mémorandum électoral du CAL sous une forme illustrée; revu et pas corrigé par le trait d'Anne-Catherine. Ces planches s'inspirent d'un document, fruit d'une ardente réflexion que vous trouverez via le site www.laicite.be.

Lisez-le ! Et si d'aventure, les revendications que nous portons rencontrent vos choix de vie, regardez dans les programmes qui inonderont bientôt nos boîtes aux lettres, le parti qui s'en rapproche le plus. Mais, le 25 mai, levez-vous, allez dire, sur papier ou via un écran, que votre droit de citoyen, vous l'employez ! À bon escient avec une conscience éthique qui dépassera vos «légitimes» râleries... 

Quelque chose en nous de Mandela

Alors que «Madiba» a tiré sa révérence, il est confortable de garder du héros de la libération d'Afrique du Sud cette image rassurante de sage et de pacifiste, ayant su, malgré les souffrances endurées, mener son peuple sur la voie de la réconciliation.

Si l'Afrique du Sud peut se targuer de compter quatre prix Nobel de la Paix¹, il ne faudrait pas croire, nous les idéalistes de l'humanisme, que la liberté des Sud-Africains noirs s'est conquise par la simple résistance non violente, comme ce fut le cas de l'Inde avec Gandhi.

Face à une population d'opresseurs aveuglés par une foi messianique, se considérant comme un «peuple élu», c'est au prix d'une vraie lutte armée que l'ANC et sa branche militaire, Umkhonto we Sizwe (dit MK), ont taraudé les piliers du pouvoir blanc et de l'apartheid. Il convient de rappeler que Mandela fut le chef du MK et que c'est à ce titre que dès 1962, il fut déclaré terroriste par le gouvernement blanc de Pretoria. Et avec lui, tous ses compagnons de lutte comme le Juif blanc Joe Slovo, qui lui succéda à la tête du MK.

Premier Noir à obtenir le diplôme d'avocat en Afrique du Sud pendant le régime d'apartheid, Mandela allait payer son combat d'un emprisonnement de 27 ans. C'est au cours de cette réclusion, pendant laquelle il continua d'organiser

l'ANC, qu'il conçut l'idée de réconciliation nationale comme la seule à même d'éviter que la libération du pays d'un des régimes les plus pervers de l'histoire ne finisse dans un bain de sang dont personne ne sortirait vainqueur.

La disparition de Nelson Mandela ouvre la voie à une sanctification du personnage comme, titrait *Le Soir* du 6 décembre 2013, «L'icône de la paix». Une paix qui s'est forgée dans la douleur et l'apréte de combats sanglants.

Pourquoi ce rappel de la réalité du recours à la violence? Parce que nous, idéalistes humanistes, devons éviter le piège qui consiste à penser que l'exemple de Gandhi est reproductible. L'histoire de Mandela doit nous rappeler que la justice des peuples, la démocratie et la paix n'existent dans ce monde –et nous sommes les premiers à le déplorer– que si certains sont prêts à combattre pour cet idéal et à y laisser leur vie. Plus proches

de nous, les résistants au fascisme nazi nous en donnent un autre exemple. *Si vis pacem para bellum*. La vie n'est pas un long fleuve tranquille.

Yves Kengen

1 Nelson Mandela et Frederik De Klerk (1993), Desmond Tutu (1984) et Albert Luthuli (1960).



© DR

Nelson Mandela.

Courrier d'un lecteur

En réaction à votre dossier sur les valeurs (voir *Espace de Libertés* n°422, octobre 2013), je me permets d'apporter ma réflexion sur le sujet.

Notre monde s'est développé ces dernières décennies à une vitesse fulgurante. La mondialisation de l'économie, l'interconnexion, l'immigration nous contraignent à repositionner notre système de valeurs (bien souvent judéo-chrétiennes) vers un système ayant comme dénominateur commun le pluralisme universel.

Le monde actuel (laïque) est à la recherche d'un «moi», une conscience planétaire refusant, d'une part, l'aliénation aux dogmes religieux, sociaux (être ou paraître) et consuméristes et, d'autre part, combattant les excès du «profitariat» social. Nous sommes, par notre démarche du libre examen, obligés de relever ce défi, de proposer ces valeurs universelles et de les voir inculquées au sein de notre société.

Dans son livre *La guérison du monde*, Frédéric Lenoir propose un système de valeurs amenant «des fondements solides à cette nouvelle civilisation planétaire et qui consiste à reformuler des valeurs universelles à travers un dialogue des cultures. Aucune communauté humaine n'est viable sans un solide consensus sur un certain nombre de valeurs partagées».

Les valeurs proposées par Frédéric Lenoir sont au nombre de six: la vérité, la justice, le respect de l'autre, la liberté, l'amour et la beauté.

Notre devoir est de tendre la main vers les dogmes religieux et sociaux afin de combattre l'aliénation de l'individu au profit

de sa conscientisation. Oser engager le dialogue sur un principe de *non magister*, c'est-à-dire dans le respect de l'autre et de ses croyances, est prioritaire pour sauvegarder les démocraties futures. Osons relever le défi, formons nos jeunes vers ce pluralisme universel et rendons les consciences des choix qui se proposent à eux.

La liberté de choix, l'empathie, la justice, la vérité, l'amour de son patrimoine, le respect de l'autre... tant de valeurs nécessaires au maintien des trois piliers qui garantissent l'avenir de nos démocraties: égalité, liberté, fraternité.

J'ai dit.

Patrick Bonne

«Euthanasie, une sérénité partagée»

Les actes de la journée d'étude sur l'euthanasie qui s'est tenue le 27 mars dernier à l'École de santé publique de l'ULB viennent d'être publiés chez Mémogrammes, sous la direction du professeur Marc Mayer, coordinateur du master en santé publique. Le sujet se trouve une nouvelle fois dans le feu de l'actualité avec l'extension de la loi sur la dé penalisation de l'euthanasie (votée par le Sénat le 12 décembre 2013).

Plusieurs experts ont apporté leur contribution aux débats. Il s'agit de François Damas, chef de service «soins intensifs» du CHR Citadelle à Liège; Marc Englert, membre rapporteur de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation de l'euthanasie; Jacqueline Herremans, avocate et membre du Comité consultatif de bioéthique; Dan Lecocq, infirmier spécialisé en soins intensifs; Dominique Lossignol, chef de clinique de l'unité aiguë des soins «supportifs» et palliatifs de l'Institut Bordet (Bruxelles); Alexandre Mauzon, professeur de bioéthique de l'Université de Genève; Isabelle Pipien, anesthésiste réanimateur depuis plus de 30 ans et fondatrice de l'unité transversale de la douleur de l'Hôpital Rothschild à Paris et Jocelyne Saint-Arnaud, professeure à la faculté de médecine de l'Université de Montréal.

L'ouvrage rappelle que, les lois sur les soins palliatifs ont été promulguées conjointement à celle sur les droits des patients et sur la dé penalisation de l'euthanasie, impliquant l'obligation légale d'en offrir l'accès à tous. À un moment donné, on peut souhaiter sereinement mettre un terme à sa souffrance et trouver l'écoute d'un médecin sans enfreindre un interdit légal en Belgique.

Les participants ont saisi l'occasion pour affirmer que la volonté du législateur belge ne fut jamais de promouvoir le raccourcissement de la vie mais uniquement de favoriser, même de rendre obligatoire, la mise en lumière de situations que les patients vivent dans le «colloque singulier» avec le médecin. Et c'est précisément ce partenariat qui doit rassembler tous les intervenants de la santé lesquels travaillent précisément dans cette dynamique de santé publique qui met l'homme au centre de ses préoccupations.

Marc Mayer (dir.), *Euthanasie: une question de santé publique, une sérénité partagée*, Arquennes, Mémogrammes, 2013, 190 p. Infos: memogrammes@yahoo.fr



- 8 «Ces enfants, ils ne les auront pas!»**
- 11 Vers de nouveaux modèles de retraite?**
- 14 Associations : rencontres pour un contre-pouvoir critique**
- 18 Adios Mosquito ?...**
- 20 La redécouverte de Lucrèce**

« Ces enfants, ils ne les auront pas ! »

C'est l'histoire d'un « ketje » de Bruxelles. Un gamin qui a de qui tenir et qui comprend vite. Au présent, comme s'il était hier, l'auteur raconte la vie dans les Marolles, les difficultés et les espoirs. Et puis, la rafle de l'été 42, et le monde qui s'écroule. Bernard Fenerberg refuse de le voir s'engloutir sans rien faire. Alors il fait ! Il résiste, agit, prend des risques. C'est l'histoire d'un ketje de Bruxelles, un petit juif de 17 ans, un résistant qui s'attaque aux Allemands, se cache, puis cache et sauve d'autres enfants, des enfants que ceux-là n'auront pas !

Par Sylvie Lausberg
Centre d'Action Laïque

Bernard Fenerberg me reçoit chez lui, avec sa femme. Ils sont souriants, et lui, curieux comme un gamin : « *Que pensez-vous de mon livre ?* » Je n'ai pas d'avis à donner. Cette petite centaine de pages, où perce l'accent *brusseleer*, n'est pas une œuvre littéraire : c'est un chef d'œuvre en acte, un coup de poing bienveillant qui réveille les esprits assoupis, un élixir de fraîcheur, de courage et d'espoir. Un concentré de souvenirs, sans amer-tume ; un remède au renoncement ; une éclaircie dans un ciel qui, 70 ans plus tard, s'assombrit à nouveau. Car qu'on veuille le voir ou non, la peste antisémite est de retour. Raison pour laquelle les déclarations officielles se multiplient, sans trop d'écho. Lors de la commémoration de la Nuit de Cristal de novembre 1938 – 75 ans après ce coup de semonce annonciateur de la persécution des Juifs d'Europe –, Herman Van Rompuy, président du

Conseil européen, a mis en garde l'assemblée : « *Être antisémite, c'est nier l'histoire européenne. [...] Ce sur quoi repose le développement harmonieux de l'Europe et de l'humanité, c'est le pouvoir de se défaire des préjugés.* »

Le dire, c'est bien, le faire comprendre, c'est mieux. Raison pour laquelle le récit de Bernard Fenerberg devrait être donné à lire à nos lycéens et lycéennes. Nos étudiants – nés à la fin du XX^e siècle – se représentent de loin la guerre et la Shoah ; par la grâce qui marque ce récit, ils vivront de l'intérieur ce que signifie s'indigner et résister.

Immigrant, pays noir et vieux marché

Le périple du père venu des Carpates, l'exil, l'Europe, la précarité, les déménagements, la famille enfin ins-

tallée à Bruxelles, les petits boulots, le reste de la famille qui se rapproche, les enfants, l'école : le parcours des « étrangers » est à peu près toujours le même. Hier comme aujourd'hui, les mêmes tentatives, angoisses, humiliations et répits. Au marché aux puces, les adultes s'entraident. À l'école, la haine est plus véloce que la camaraderie. Le garçon de la rue Haute a douze ans en 1938. Déjà les garnements de l'école s'en prennent à un des copains : « *Sale Polonais, sale Juif !* ». Le jeune Bernard le défend : « *Moi aussi, je suis Juif.* » Stupéfaction ! Question : c'est quoi finalement un Juif ? Un premier acte de bravoure, qui démontre surtout que le gamin a compris : il va falloir se battre !

Nous n'irons pas dans la gueule du loup !

L'occupation de la Belgique après la défaite de mai 40 est rapidement suivie des premières ordonnances antijuives. S'inscrire comme juif à la commune, porter une étoile distinctive, voir son père partir... pour le travail forcé dont il ne revient pas : c'est lui, le fils de la famille qui, à 15 ans, fait barrage. Au jour le jour, la survie, la faim, la peur. En 1942, le cauchemar des déportations commence. Bernard est lucide, il réagit et protège les siens : nous n'irons pas à Malines, nous nous cacherons, je serai clandestin, je travaillerai. Cela paraît si simple : refuser, s'opposer, trouver des subterfuges. L'auteur recompose le puzzle de cette vie déchiquetée sans emphase. De sa façon d'écrire émerge un bon

© Collection privée



Bernard Fenerberg, une vraie « gueule » de résistant.

sens, une prise de conscience qui semble couler de source alors qu'elle requiert une force de caractère et une clairvoyance hors du commun. Il sauve sa tête, la vie de sa mère et de sa sœur. Il va en sauver d'autres, celles de quinze petites Juives cachées dans le couvent du Très-Saint-Sauveur d'Anderlecht.

Conscience et violence

Il faut lire le récit de cet incroyable sauvetage qui, pour la première fois, est raconté par son acteur principal. C'est par ce fait d'armes spontané que le jeune marollien est mis

en contact avec le réseau de Paul Halter, grand résistant décédé en mars 2013. On suit dans les rues de Bruxelles les actions commando de ces Partisans armés. Des combats d'homme à homme; des coups de main très dangereux: «*On me dit parfois que c'est de l'inconscience, ce que nous avons fait à l'époque. C'est tout l'inverse. Car on avait la trouille, la peur au ventre, mais on avait précisément conscience que nous devions le faire, c'était impératif ! Il fallait se battre, résister !*» Comme l'écrit Anne Morelli dans sa préface, une lecture profonde de ce livre mène aussi à une réflexion sur l'usage légitime de la violence...

Caché dans l'entourage du roi!

La suite des événements est tout aussi édifiante. Avec sa mère, Bernard Fenerberg se retrouve domestique chez le chef adjoint du cabinet du roi. «*Avoir été engagé par le comte et la comtesse d'Aspremont-Lynden nous a sauvé la vie. Et encore aujourd'hui, je les en remercie. Ils savaient que nous étions Juifs, mais pas que j'étais dans la Résistance. Nous étions de vrais domestiques et la comtesse nous traitait comme tels. Ce n'était pas de la charité, ni de la compassion. Est-ce que finalement c'était une manière de se protéger, eux, au cas où les Allemands perdraient la guerre ? En tout cas, l'arrivée des Américains et le débarquement ne leur plaisaient pas plus que cela. Lors d'un dîner où je servais à table, alors qu'on n'aspirait qu'à être libérés des nazis, le comte et ses invités, eux, craignaient "les rouges" ! En 1944, même s'ils*

étaient anticommunistes ils auraient dû, en tant que Belges, se réjouir de la défaite allemande !».

Nous sommes les actes que nous posons

Cette autobiographie se lit comme une bande dessinée, sans prétention, et l'on croit parfois entendre l'accent de Quick et Flupke. Pourtant, sans avoir l'air d'y toucher, l'auteur met en jeu la pensée en actes. Vous n'y trouverez aucune acrimonie envers les personnes qu'il rencontre; il n'évoque que celles qui lui témoignent bonté et générosité. Les autres, l'histoire les a jugés ou les jugera.

Qu'on soit petit ou grand, c'est à nous et de nous qu'il parle; de nos actes pensés et posés, ceux qui nous définissent et qui nous survivront.

Puissions-nous être nombreux à le lire et à l'écouter. 

Vers de nouveaux modèles de retraite ?

Le Centre d'Action Laïque a organisé récemment des rencontres-débats sur la question du vieillissement. Constat préoccupant: celui-ci s'accompagne presque toujours d'un sentiment de précarité.

Par Nicola Bourgaux
Centre d'Action Laïque

Le sentiment de précarité, c'est la peur de perdre: sa santé, ses amis et relations, son indépendance, son logement, son autonomie pour différentes raisons parmi lesquelles le manque de moyens financiers fait office d'accélérateur.

Pour certains, ce sentiment a dominé toute leur vie: la nécessité les a contraints depuis toujours à opérer

des arbitrages entre différentes priorités et à renoncer à ces plaisirs qui enchantent l'existence, comme s'offrir un spectacle, inviter des amis, voyager. Pour d'autres, ce sentiment apparaît et s'amplifie avec l'âge. On devient de plus en plus «à risque». Les revenus diminuent avec la retraite, la santé se dégrade, le logement dont on est propriétaire demanderait des réparations



Attention : les retraités peuvent sortir de leur retraite et revendiquer leurs droits légitimes, comme à Paris en 2008.

ou des adaptations difficiles à assumer, le crédit n'est plus accessible.

Choc financier

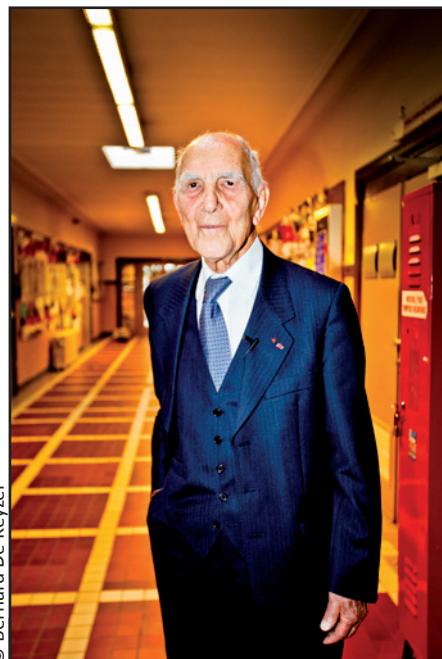
Les chiffres l'attestent : dans la tranche d'âge des 65 ans et plus, la Belgique compte 21% de pauvres, c'est-à-dire de personnes disposant d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté, soit moins de 1 000€ par mois pour une personne isolée¹. Le risque de paupérisation est plus élevé que pour la moyenne de la population, particulièrement pour les femmes et les personnes isolées.

Certains penseurs développent une vision moins productiviste de la société, axée d'abord sur le bien-être collectif.

Des personnes âgées en témoignent : l'accès à la pension et la baisse de revenu qui l'accompagne les obligent à mettre un frein à leur vie sociale –et revoir leurs choix à l'aune d'un nouvel arbitre : leur budget. Avant même que leurs capacités physiques les contraignent à restreindre leurs activités, les aînés sont punis d'exclusion pour cause de perte de revenus et découvrent la crainte de lendemains problématiques –ce qu'ils ressentent comme particulièrement injuste.

Pour les plus pauvres, c'est plus qu'une atteinte à la qualité de vie, c'est le nécessaire et l'indispensable qui se met à manquer, c'est une atteinte à

la dignité. Dans le contexte de pénurie d'emplois, il arrive même dans certaines familles que la pension des grands-parents constitue le meilleur revenu, en termes de montant et de sécurité.



© Bernard De Keyzer

Nous avons sans doute beaucoup à apprendre des personnes âgées...

Dans ce contexte, la tendance à l'allongement de la durée de vie prend des allures de menace pour la société et particulièrement pour l'équilibre de notre système de sécurité sociale. Le bureau fédéral du plan prévoit que les 65 ans et plus constitueront 26% de la population en 2060 (17% aujourd'hui) et que le coefficient de dépendance des personnes âgées par rapport à la population active passera de 27% (2010) à 44% en 2060. Pour l'économiste Bruno Colmant, la combinaison des facteurs augmentation de la durée de vie, évolution du marché de l'emploi et de la

démographie de la Belgique ne permettra pas d'assumer le choc financier lié à l'allongement de la vie.

Concurrence

Dans ce contexte difficile, le CAL a invité des parlementaires à exposer les propositions de leurs partis respectifs pour répondre à ces enjeux : l'automatisation de droits devrait aider les moins avertis, le relèvement des pensions légales en commençant par les plus basses devrait soulager les moins nantis, l'allongement de la carrière professionnelle devrait diminuer la pression sur la sécurité sociale. Un autre levier consiste à agir sur les coûts. Les CPAS développent de nombreuses initiatives à destination de ce public : aide au maintien à domicile, aux soins de santé, à l'hébergement, fourniture de repas, activités de délassement favorisant la rencontre, les initiatives ne manquent pas, mais les moyens sont à partager entre un nombre croissant de demandeurs. Le contexte de crise que nous connaissons rend les arbitrages particulièrement délicats dans la mesure où ils mettent en concurrence des groupes sociaux qui ont déjà des difficultés à vivre ensemble et mettent à mal la cohésion sociale : emploi des aînés contre emploi des jeunes, travailleurs contre chômeurs, Belges contre non-Belges, etc.

Notre modèle social va-t-il pouvoir s'adapter à toutes les conjonctures ou va-t-on voir un nombre croissant de concitoyens réclamer l'exclusion de certains pour en maintenir le bénéfice à d'autres, les plus «meritants», ceux qui produisent ou ont produit, à la



© DR

hauteur de ce qu'ils ont produit ? Est-il juste de ne pas comptabiliser le travail produit bénévolement par nombre de personnes, âgées ou pas, dans le secteur informel des solidarités intra et extra-familiales, ou dans le réseau associatif ?

Les aînés sont punis d'exclusion pour cause de perte de revenus.

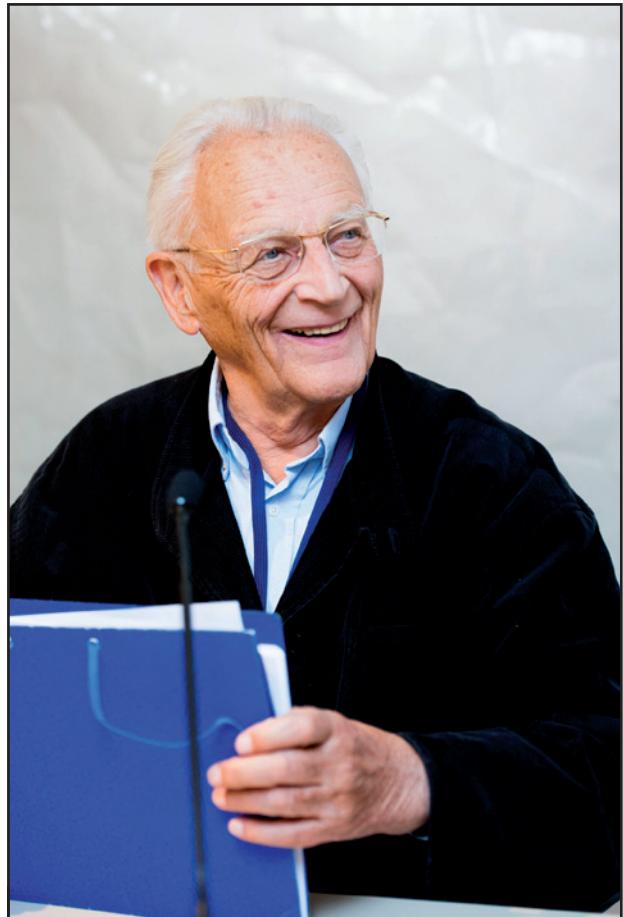
Certains penseurs, sociologues, économistes, philosophes travaillent sur de nouveaux modèles, développent une vision moins productiviste de la société, axée d'abord sur le bien-être collectif ; des citoyens expérimentent des lieux de vie ou d'activité en rupture avec les habitudes consuméristes qui donnent l'illusion de la richesse sans apporter plus de bien-être. Notre société n'a-t-elle pas besoin de nouvelles utopies pour imaginer et construire des lendemains plus enchantés pour tous, jeunes et vieux ?

¹ Vieillesse et précarité. Synthèse des débats de la conférence de 27 avril 2010, Fondation Roi Baudouin, 2010, p. 19.

Associations : rencontres pour un contre-pouvoir critique

Peut-on imaginer l'exercice de la citoyenneté sans le soutien du tissu associatif ? Pour répondre à cette question sur un registre qui ne se cantonne pas à celui de la conviction ou de l'engagement, il convient, nous semble-t-il, de construire un argumentaire en termes de relations, de prérogatives et d'utilité, les trois termes devant selon nous être mis en relation.

Par Jean Blairon
Directeur de l'ASBL RTA



© Bernard De Keyzer

Alain Touraine : « Faire pénétrer les demandes sociales dans le champ politique. »

Par exemple, si nous suivions l'analyse d'Alain Touraine : « *C'est le renforcement des associations et des mouvements culturels et l'appui que peuvent leur donner les médias, qui permettent le mieux de faire pénétrer les demandes sociales dans le champ politique et donc de reconstruire la démocratie. [...] Nous pourrions dire que c'est la relation entre associations, mouvements de résistance et de lutte culturelle et médias qui aurait la capacité (et donc pourrait revendiquer la prérogative) de "faire pénétrer les demandes sociales dans le champ politique", ce qui aurait comme utilité de reconstruire une démocratie qui n'a que trop tendance à fonctionner comme un "marché politique"* »¹.

Dans cette voie, on est conduit à explorer trois questions :

- ✓ le terme «tissu» convient-il dans ce contexte ?
- ✓ En quoi le champ politique est-il éventuellement trop peu ouvert aux demandes sociales et comment les associations peuvent-elles pallier cette insuffisance ?

- ✓ Pourquoi la démocratie a-t-elle besoin d'être reconstruite ?

Associations, exercice citoyen, logique d'acteur

Le terme «tissu» convoque opportunément une présence forte, des interconnexions souples (un «maillage»), une diversité. Mais toute image a ses limites et il ne faudrait pas en l'occurrence conclure que c'est l'existence d'un réseau serré d'associations qui peut «ouvrir» le champ politique à des demandes sociales qu'il n'entend pas suffisamment.

Cette «ouverture» ne peut s'obtenir que si les associations :

- ✓ mettent en débat la manière dont une société utilise ses ressources et dans quoi elle juge utile d'investir ;
- ✓ analysent et critiquent les principes d'action qu'une société se donne (par exemple l'emploi de modes de gestion technocratiques ou l'insertion de modèles marchands dans la conduite de l'action publique) ;
- ✓ entendent défendre et illustrer le droit des groupes et des personnes à se définir eux-mêmes, sans référence à une extériorité transcendante, mais luttent pour que ce droit ne soit pas inégalement réparti.

L'acteur, dans cette logique, n'est pas celui qui est actif, se mobilise, ou se démène pour ses intérêts ou les intérêts du groupe qu'il représente. Il est celui qui identifie les ressources centrales du développe-

ment, promeut un modèle pour leur usage, revendique le rôle réel qui est le sien (en exigeant les rétributions adéquates et un partage cohérent du pouvoir par rapport à ce rôle)².

C'est, nous semble-t-il, la rencontre de ces conditions qui fait ou non des associations un acteur de la démocratie.

Champ politique et demandes sociales

On peut considérer avec Luc Boltanski que le champ politique est notamment composé des institutions qui ont pour fonction de «dire ce qu'est la réalité», pour éviter que toutes les décisions qui impliquent des valorisations importantes (accorder un diplôme, une autorisation, un budget, une nomination...) ne fassent l'objet de disputes sans fin, capables de miner l'idée même de société³. Cette fonction d'«institution de la réalité» se double d'une fonction de confirmation de celle-ci, chaque fois qu'un doute s'installe : la décision a-t-elle été prise dans les règles de l'art ? Y avait-il des règles suffisantes ? pertinentes ? Etc.

¹ Alain Touraine, *Qu'est-ce que la démocratie?*, Paris, Fayard, 1994.

² Voir «L'acteur, après la crise (qui se prolonge) ?», mis en ligne le 13 février 2012, sur www.intermag.be.

³ Cf. Luc Boltanski, «Le pouvoir des institutions», dans *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009.

«règles de l'art», dans leur usage ou leur pertinence), indiquer, plus fondamentalement encore, que la réalité instituée fait l'impasse sur une partie du vécu collectif (ce qui donnera lieu à l'expression de nouvelles demandes sociales).

L'exercice de la citoyenneté se joue probablement dans la qualité et la vivacité des articulations réflexives, notamment de la confrontation des positions 2 et 3 et, plus radicalement, des positions 1 et 4.

Pouvoir des institutions	1. Dire la réalité	2. Confirmer la réalité de la réalité
Contre-pouvoir critique	3. Contester la réalité de la réalité	4. Exprimer de nouvelles demandes sociales

Si l'on peut comprendre que la nature même des fonctions institutionnelles les fait tendre à une stabilité, voire à une fermeture, il ne faut toutefois pas poser que leur exercice est dénué de réflexivité (tension entre les positions 1 et 2). Cependant, cette réflexivité a elle-même besoin des actions impliquées par les positions 3 et 4 pour s'exercer réellement.

Les associations sont des mieux placées pour occuper ces positions, pour autant qu'elles aient une vraie proximité avec la vie sociale, d'une part, et qu'elles puissent déployer une vraie critique, d'autre part : ce qui implique à tout le moins de reconnaître le caractère réflexif du pouvoir institutionnel, et de prendre la mesure du caractère indissociable du pouvoir et du contre-pouvoir.

Il peut être piquant de constater alors que les associations sont ainsi placées dans un rapport homologique avec le pouvoir, puisqu'elles doivent travailler avec lui, par lui (notamment grâce au soutien qu'il leur accorde), pour et contre lui (elles doivent empêcher que la réflexivité du pouvoir soit insuffisante) : elles doivent dans ce contexte entretenir avec elles-mêmes un rapport réflexif «interne» pour se donner les moyens de penser les tensions impliquées par les positions «avec, par, pour et contre».

Nous trouvons ici un deuxième groupe de conditions pour que les associations puissent jouer un vrai rôle politique ; notre raisonnement implique aussi qu'elles peuvent revendiquer cette prérogative et contribuer ainsi à reconstruire une démocratie vivante (c'est-à-dire critique).

La double coupure, la dérive communicationnelle

La démocratie doit effectivement être reconstruite parce que ses principes d'action ont produit, selon l'analyse de Michel Callon, une double coupure⁴ : coupure entre les citoyens et les professionnels de la politique, coupure entre les experts (à qui les politiques professionnels demandent de valider leurs décisions) et les profanes (dont le point de vue est rarement pris en compte). L'action réflexive et critique prise en charge par les associations met cette double coupure au travail. Elle ramène aussi l'action politique à la



© Bernard De keyzer

Les associations ont un rôle politique à jouer pour reconstruire une démocratie vivante.

réalité, notamment en exigeant que la «com» ne tienne pas lieu d'action, ce qui est de plus en plus le cas, et notamment à cause des évolutions du champ médiatique lui-même. Celui-ci est en effet de plus en plus soumis à la logique de marché et il n'est pas non plus à l'abri d'une tendance au confinement. Ce champ aurait dès lors tout à gagner d'un renforcement de ses relations avec l'acteur associatif qu'il devrait considérer comme un partenaire à part entière, sur pied d'égalité.

la double coupure au travail, en améliorant ses connexions avec un champ médiatique qui est devenu un acteur politique à part entière.

On perçoit dès lors que l'importance de l'acteur associatif pour l'exercice de la citoyenneté n'est pas un donné, ni d'ailleurs un acquis : elle dépend de la rencontre d'un certain nombre de conditions dont l'obtention exige un investissement massif de la part des associations.

Nous aurions là un troisième ordre de conditions pour que l'acteur associatif joue un rôle important dans la reconstruction de la démocratie : il devrait se rendre capable de mettre

⁴ Michel Callon et al., «La démocratie dialogique casse-t-elle des briques?», dans *Cosmopolitiques*, Paris, 2003, pp. 108 et sq.

Adios Mosquito ?...

En 2008, l'arène médiatique belge voit l'apparition d'un dispositif nommé « Mosquito »¹. L'on découvre alors qu'il est possible de chasser les jeunes par le moyen de répulsifs aux ondes sonores que seuls les moins de 25 ans peuvent entendre. Une méthode discriminatoire et dangereuse que des députés tentent aujourd'hui d'éradiquer.

Par Sophie Rohonyi
Centre d'Action Laïque

Imaginez: alors que vous retrouvez vos amis devant le supermarché du coin, vous ressentez des ondes sonores de 95 décibels, d'une fréquence de 17 000 à 18 000 hertz, vous empêchant de rester à cet endroit. Impossible? Le Mosquito émet pourtant bien des ondes dont seuls les humains n'ayant pas stabilisé leur croissance peuvent ressentir les désagréments. Mais le Mosquito n'est pas le seul des dispositifs anti-jeunes : néons faisant ressortir l'acné, couvre-feux ciblés, « Very Irritating Police » de Koksijde...

Dispositif épingle

teinte ou de brutalités physiques ou mentales»³. Si des restrictions peuvent être posées, celles-ci doivent être légales, nécessaires dans une société démocratique et prises dans l'intérêt de la sûreté publique par exemple. Trois conditions que l'usage du Mosquito ne remplit guère, d'autant plus que la proportionnalité entre les faits reprochés aux jeunes et l'usage du répulsif reste à démontrer.

Le Mosquito émet des ondes dont seuls les humains n'ayant pas stabilisé leur croissance peuvent ressentir les désagréments.

Le recours au Mosquito pose également question en termes de santé publique. Si le Conseil supérieur de la santé estime qu'il n'existe aucun danger de dommages auditifs⁴, d'autres études relativisent, voire remettent en cause, un tel constat. En tout état

de cause, l'effet sur les bébés et les fœtus reste totalement inconnu.

Éthiquement, une telle stigmatisation des jeunes est inacceptable dans une société solidaire, intergénérationnelle, où l'on prône l'autonomie et la liberté de chacun. En lieu et place de l'exclusion de l'autre, phénomène symptomatique d'une société recroquevillée sur elle-même, préférant la sanction à la prévention, à l'instar de la nouvelle loi sur les sanctions administratives communales.

Pour ces raisons, nos députés adoptaient en 2008 une résolution demandant au gouvernement d'interdire l'usage du mosquito en Belgique⁵. C'était alors au tour des pouvoirs locaux d'ouvrir le débat, certaines communes adoptant des motions en ce sens: d'abord Ixelles, ensuite Pont-à-Celles, Schaerbeek... Bien qu'encouragées par le CAL⁶, ces motions démontraient l'importance de résoudre le problème au fédéral plutôt qu'au niveau local, chaque conseil communal décidant pour son territoire –avec les inégalités que cela implique. C'est pourquoi Les Territoires de la Mémoire lançaient une pétition⁷ à destination de tous les niveaux de pouvoirs qui récolta plus de 13 000 signatures en quelques semaines.

Loi répulsive

En dépit de ce franc succès, l'inertie du gouvernement restait intacte, quand bien même l'UE renvoyait la balle à ses États membres⁸. Avec quatre autres députés de sa formation politique⁹, la députée libérale Katrin Jadin déposait alors à la Chambre une proposition de loi¹⁰.

L'objectif ? Interdire la fabrication et la commercialisation de tous les appareils répulsifs qui visent principalement les jeunes et qui exercent sur eux «une gêne physique et/ou psychique ayant pour but exclusif ou principal de les empêcher de se réunir pacifiquement ou de les inciter à quitter [un] espace [...] quel que soit le comportement des jeunes visés». Pour ce faire, le gouvernement aurait pour tâche d'établir la liste de ces appareils, de manière à ce qu'elle soit en adéquation avec les réalités du terrain et l'évolution des technologies. Le non-respect de ces arrêtés serait suivi d'une injonction d'enlever l'appareil et ensuite, en cas de refus d'obtempérer, d'un emprisonnement de 8 jours à 6 mois et d'une amende de 26 à 300 euros.

Nos députés adoptaient en 2008 une résolution demandant au gouvernement d'interdire l'usage du Mosquito en Belgique.

Le texte, prioritaire pour le groupe MR à la Chambre, n'est pas suivi par les autres groupes, davantage préoccupés par la concrétisation de l'accord de gouvernement, alors que plane déjà l'ombre des élections de mai 2014. Il ne reste donc plus qu'à espérer que nos prochains mandataires prennent le problème à bras le corps, à moins que le Mosquito ne finisse par piquer le gouvernement.

¹ La dénomination complète est « Mosquito Sonic Teenage Deterrent ».

² Article 15.

³ Article 19.

⁴ Avis n°8415 du 1^{er} octobre 2008.

⁵ Résolution visant à interdire l'utilisation de dispositifs répulsifs anti-jeunes de type « Mosquito », adoptée en séance plénière de la Chambre le 26 juin 2008, doc. 52-1186/006.

⁶ Voir le mémorandum du CAL « Élections du 7 juin 2009 ».

⁷ « Les jeunes ne sont ni des parasites ni des nuisibles pour notre société ! »

⁸ Décision de la Commission européenne du 2 avril 2008.

⁹ Daniel Bacquelaine, Daniel Clarinval, Valérie De Bue et Valérie Warzée-Caverenne.

¹⁰ Proposition de loi déposée le 7 mai 2013 et prise en considération le 16 mai 2013, doc. 53-2799/001.

La redécouverte de Lucrèce

Quand on veut s'intéresser à Lucrèce et plus encore à l'histoire de ses manuscrits, on n'a guère d'autre choix, mis à part la lecture pure et simple d'une traduction du « *De rerum natura* », qui exige elle-même quelque connaissances des références antiques, que de se plonger dans des textes fortement scientifiques, ce que peu font, à juste titre. Pourtant le plus beau texte matérialiste que nous ait légué l'antiquité mérite la plus grande attention de chacun.

Par Patrice Dartevelle
Administrateur du CAL

Une fois n'est pas coutume, on dispose depuis peu, et somme toute très rapidement, de la traduction française d'un ouvrage qui a connu un très grand succès aux États-Unis, *Quattrocento*¹. Sous une forme très lisible, relevant parfois du roman historique quant à la forme, c'est l'histoire de la redécouverte du manuscrit du *De rerum natura* au début du XV^e siècle qui nous est contée. Elle est accompagnée d'un portrait vivant du milieu épicurien du I^{er} siècle de notre ère, du milieu pontifical du XV^e siècle et surtout de la description de l'effet des thèses épicuriennes sur les intellectuels des XV^e et XVI^e siècles.

Soyons clair: quand un commentateur écrit: «*On pourrait se croire dans Le Nom de la Rose d'Umberto Eco*»², c'est fort exagéré; néanmoins la rareté d'un ouvrage comme *Quattrocento* en accroît le mérite de

l'auteur et le plaisir du lecteur. L'auteur, Stephen Greenblatt, professeur à l'Université Harvard, est un spécialiste de Shakespeare des plus éminents.

**Le point de départ
est la découverte,
en 1417 dans
un monastère
de l'Allemagne
méridionale, d'un
manuscrit de Lucrèce
datant du Haut
Moyen Âge.**

Le point de départ est la découverte, en 1417 dans un monastère de l'Allemagne méridionale, d'un manuscrit de Lucrèce datant du Haut Moyen

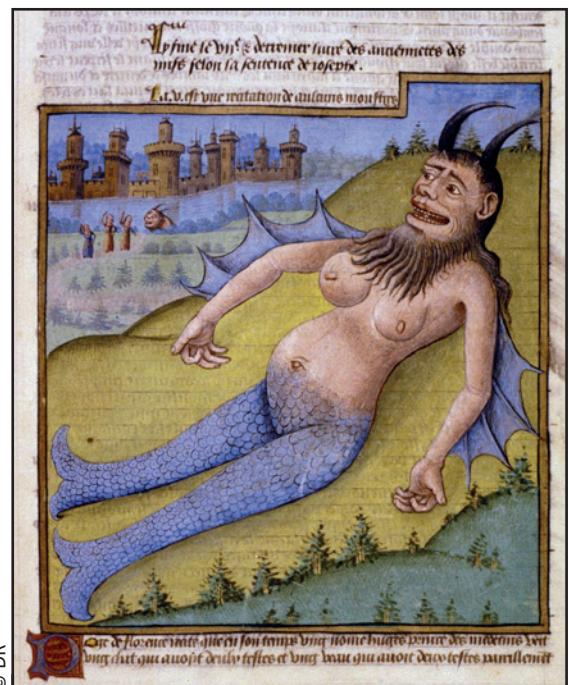
Âge. Jusque-là on ne connaissait le poète épicurien que par des citations, notamment par le mal qu'en disaient les Pères de l'Église. Le piquant de l'affaire vient de la personnalité singulière du découvreur, un homme dont la passion est la chasse aux manuscrits de l'Antiquité. Il s'appelle Poggio Bracciolini, dit Le Pogge. C'est un érudit au service des papes. Ceux-ci disposent à cette époque d'une centaine de secrétaires-juristes qui rédigent actes et courriers (au XV^e siècle, le pape reçoit environ 2 000 courriers par semaine). Le Pogge est l'un des plus titrés d'entre eux et comme tel, un homme important qui a un accès direct au pape. Il assiste en 1417 au concile de Constance qui démet pape et antipapes et élit un nouveau pape. *Quattrocento* nous fait vivre les coulisses du concile, qui permettent au Pogge de mener quelques excursions ou incursions dans les bibliothèques des monastères de la région.

Le Lucrèce antique

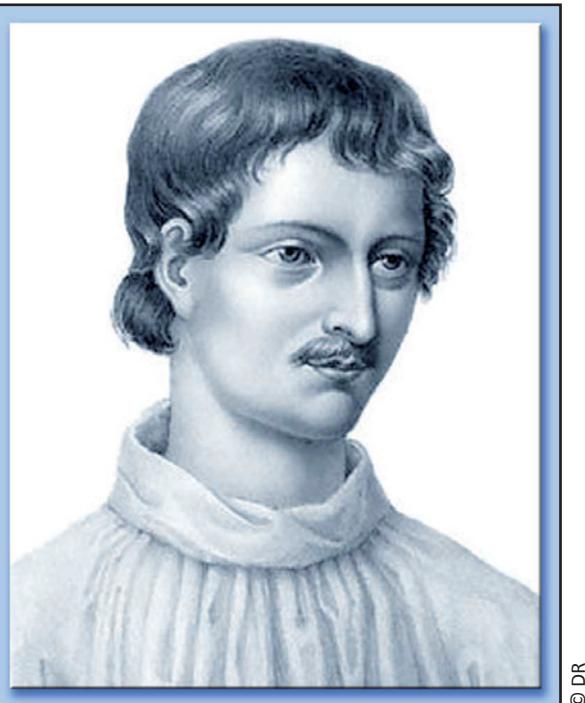
Comment en est-on arrivé là ? La philosophie épicurienne, si elle ne cause pas tant de problèmes aux philosophes du paganisme, est néanmoins une école «secondaire». Elle nous a toutefois laissé une magnifique bibliothèque à Herculaneum, conservée malgré l'éruption du Vésuve qui l'a recouverte en 79 après Jésus-Christ. Et Stephen Greenblatt d'évoquer grâce à ces documents mis à jour, la vie de leur propriétaire et de ses amis épicuriens, laissant pointer là une de ses rares affabulations romanesques en

écrivant: «*Une poignée de l'élite... prêtait sans doute l'oreille à ces prophéties annonçant la venue d'un sauveur de modeste ascendance*» (p. 79). S'il s'agit de Jésus, je ne vois pas la source d'une pareille hypothèse. Croire qu'en 79, quelqu'un dans l'élite (ce qui contredirait en plus la thèse des origines populaires du christianisme) semble assez fantaisiste. Les Romains connaissent les Juifs (la victoire contre eux en Judée est de 70), vaguement parce qu'ils les méprisent particulièrement.

L'arrivée effective du christianisme change les choses. Lucrèce n'est pas athée stricto sensu mais dans une ambiance chrétienne, affirmer que les dieux n'ont pas créé le monde,



Monstre marin dalmate, d'après la description faite par Poggio dans un exemplaire du Miroir du Monde (Ca. 1460).



Tant Thomas More que Giordano Bruno ont puisé chez Lucrèce l'inspiration de leurs transgressions du dogme romain.

© DR

qu'ils ne s'occupent pas des hommes et qu'il ne faut pas s'occuper d'eux, c'est de l'athéisme. La doctrine épicienne du plaisir est fondamentalement hostile à la prévalence de plus en plus forte d'une idéologie de la douleur chez les chrétiens. Greenblatt met fort bien cet aspect en relief.

Tout militait donc pour ne plus lire ni donc garder les manuscrits de Lucrèce. Des philosophes païens sont exterminés. Souvenons-nous d'Hypatie... À cela s'ajoute, explique subtilement Greenblatt, l'ambiance anti-intellectuelle qui s'impose dès le IV^e siècle. L'historien Ammien Marcellin dit tout en quelques lignes, qui résonnent par

ailleurs étrangement aujourd'hui: «*À la place d'un philosophe, c'est un chanteur qu'on fait venir, au lieu d'un orateur, c'est un maître ès arts scéniques...*» Saint Jérôme, même dans sa jeunesse chrétienne, avait assumé sa passion de la littérature latine et de Cicéron mais il finit par tout abandonner au profit de l'hébreu.

La redécouverte de Lucrèce

Le dernier quart du livre est consacré aux effets du manuscrit que Le Pogge a recopié; c'est peut-être la partie la plus intéressante du volume. Machiavel lui-même a réalisé une copie de Lucrèce (conservée à la Bibliothèque vaticane). À la fin du XV^e siècle, on connaît les idées de

Lucrèce et on les attaque: Savonarole s'en prend explicitement à ceux qui professent l'atomisme. En 1484 à Florence, un poète, Luigi Pulci, se voit refuser des obsèques chrétiennes; il nie la réalité des miracles et pour lui, l'âme n'est «*rien de plus qu'un pignon de pin dans un pain blanc et chaud*».

En 1516, les hauts responsables du clergé interdisent la lecture de Lucrèce dans les écoles. S'il y a interdiction, c'est qu'il y a problème. L'utopiste Thomas More était chrétien mais il connaissait Lucrèce et il a exploité certaines de ses idées en les imputant aux utopiens, comme le plaisir en tant que règle suprême.

En 1516, les hauts responsables du clergé interdisent la lecture de Lucrèce dans les écoles. S'il y a interdiction, c'est qu'il y a problème.

Giordano Bruno utilise Lucrèce pour ridiculiser l'idée de providence divine. Shakespeare connaît Lucrèce et les atomes.

Le cas le plus clair est celui de Montaigne, dont on a retrouvé l'exemplaire personnel (et annoté) de Lucrèce. En 1551, le concile de Trente affirme le thomisme comme vérité de dogme, ce qui est particulièrement opposé au système

physique de l'épicurisme. Galilée, lui, applique un autre principe épicien, le recours aux sens comme critère. Les archives du Saint Office montrent que l'inquisiteur qui a requis sa condamnation en 1633 avait bien vu l'atomisme impliqué par les théories de Galilée.

L'athéisme existe depuis longtemps

Ces pages de Greenblatt suffisent à anéantir la position de ceux qui nient tout athéisme aux XVI^e et XVII^e siècles. C'était la position du célèbre historien Lucien Febvre depuis longtemps et c'est la théorie controversée de Michel Onfray dans son *Traité d'athéologie*, pour qui il n'y a pas d'athéisme avant Meslier. Il y a pourtant belle lurette qu'un vrai érudit, Henri Busson³, a montré la réalité de l'athéisme dès la fin du Moyen Âge. Stephen Greenblatt ne le cite pas mais son travail l'appuie à suffisance. Rien n'est innocent. ↗

³ Henri Busson, *Le rationalisme dans la littérature française de la Renaissance, 1533-1601*, Paris, 1957. Ses travaux sont confirmés et renforcés par ceux d'Anne Staquet, tel *Athéisme Dévoilé aux Temps Modernes*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 2013 (ouvrage sous la direction d'Anne Staquet).

26 Le paradoxe du migrant/coopérant

31 Haro sur les droits sexuels et reproductifs!

34 Le sport en est jeté!

39 Europe: le paradoxe grec



Le paradoxe du migrant/coopérant

50 ans d'immigration marocaine, 50 ans de coopération (indirecte) au développement ?

Par Fatima Bourarach
Centre d'Action Laïque

Dans un contexte de crise financière, la Belgique, comme la plupart des pays européens, a eu tendance à adopter des politiques migratoires plus restrictives, en partie pour répondre à la perception négative de son opinion publique vis-à-vis des migrations internationales en temps de crise. Au moment où la Belgique s'apprête à fêter les noces d'or de l'accord bilatéral relatif au recrutement

de la main-d'œuvre marocaine pour l'économie belge le 17 février 1964, la pertinence de ces politiques restrictives se pose avec insistance. L'immigration doit-elle être pointée du doigt en tant que facteur contribuant à l'aggravation du chômage et des finances publiques ? La migration n'est-elle pas finalement un véritable levier de développement humain ?



© DR
Les tirailleurs marocains sont venus par centaines pour mourir en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale.



© Delius/Leemage
Navire d'émigration dans le port de Rabat, en partance pour la France (1934).

Politique de voisinage

Ainsi, alors que la crise économique et la montée du chômage tendent à raviver l'hostilité de l'opinion publique vis-à-vis de l'immigration, des travaux économiques récents en France¹ ont souligné l'importance de l'immigration et son impact sur l'économie, allant désormais dans le sens des positions des institutions onusiennes et européennes. Dans son allocution à l'occasion du troisième forum mondial de la migration et le développement (FMMD), le secrétaire général de l'ONU a insisté sur l'importance de la migration pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) «par la réduction de la pauvreté

et la lutte contre l'inégalité et le partage équitable de la prospérité du monde». De son côté, l'UE plaide dans sa politique de voisinage² pour la mobilisation des diasporas en faveur du développement de leur pays d'origine.

En effet, depuis la fin des années 90, de nouveaux enjeux de l'immigration sont apparus dans les pays de l'OCDE confrontés au vieillissement de leur population et, pour beaucoup, à un probable déclin démographique dans un futur plus ou moins proche³. Les économistes se sont longtemps focalisés sur l'analyse de l'impact de l'immigration sur le marché du travail des pays d'accueil. La majorité des travaux réalisés au cours des années

¹ El Mouhoub Mouhoud, «Les migrations internationales, leurs dynamiques et leurs effets : sortir des idées reçues», dans *Revue d'économie du développement sur les migrations*, n°6, 2010.

² Même si cette politique de voisinage reste largement critiquable car basée sur des préoccupations sécuritaires



© Daniel Locus

Ben Hamidou et Sam Touzani, chantres talentueux de la vie marocaine.

3 Lionel Ragot, «Immigration et finances publiques», slides mis en ligne sur www.touteconomie.org.

4 *Idem*.

5 Xavier Chojnicki, «Idées reçues sur l'immigration : une lecture économique», dans *Revue Humanitaire*, n°33, 2012.

2000 a montré que l'augmentation de l'offre de travail induite par l'immigration exerce un effet très limité sur les salaires et les taux de chômage, en raison de la faible substituabilité entre les emplois occupés par les immigrés et ceux des natifs, même pour les peu qualifiés⁴. Ces études montrent aussi que l'effet de l'immigration sur les finances publiques est globalement positif ou neutre, principalement du fait de la structure par âge de la population immigrée, concentrée dans la population en âge de travailler⁵.

Transferts visibles...

Sur le plan de l'impact des migrations internationales sur les pays de départ des migrants, plusieurs études pointent le rôle joué par les transferts de fonds

des migrants et les retours de migrants dans le développement de ces pays. La relation entre migration et développement s'est imposée par l'intérêt croissant qui entoure les transferts ou envois de fonds des migrants, ainsi que leurs impacts sur les économies locales des pays d'origine. L'étude des flux financiers montre que les sommes envoyées par les migrants dépassent de loin les montants investis par l'aide publique au développement⁶. La banque mondiale évalue les transferts de fonds à 206 milliards de dollars, alors que l'aide publique au développement des pays de l'OCDE se monte à 104 milliards de dollars⁷.

En s'en tenant au cas du Maroc, nombreux sont les travailleurs immigrés à avoir entrepris des transferts multiples

en direction de leur pays d'origine. Ces transferts ont pris différentes formes dont la plus évidente et la plus facilement quantifiable se matérialise par les envois d'argent. Le Maroc est ainsi classé parmi les dix premiers pays au monde destinataires de transferts émanant des diasporas. Entre 1970 et 2010, le volume des transferts officiels a été multiplié par plus de 150, passant de 320 millions de DH (28 millions d'euros) à environ 55 milliards de DH en 2010 (5 milliards d'euros)⁸. Les transferts constituent ainsi la première source de devise du Maroc, ils couvrent 25% des importations, représentent 20% des recettes courantes de la balance des paiements et dépassent largement l'ensemble des investissements et prêts privés étrangers au Maroc⁹. S'ajoutent aux transferts monétaires des transferts en nature, composés de biens de consommation courante mais également de divers produits alimentant l'économie du pays d'origine; la proximité géographique favorisant et renforçant bien souvent ces échanges.

... et moins visibles

Des transferts moins visibles, qualitatifs plutôt que quantitatifs, mais non moins importants en terme de contribution potentielle au développement sont, d'une part, les transferts de technologies et de compétences et, d'autre part, les apports culturels et les transferts de valeurs. Sur le plan social, l'émigration permet de pallier dans une certaine mesure les effets négatifs du déficit de développement de certaines régions du Maroc à travers notamment l'absorption d'une partie de la main-d'œuvre disponible. Elle constitue à ce

titre un facteur indéniable de la régulation du marché de l'emploi en agissant directement sur le volume de la population active que le marché national ne peut pas satisfaire¹⁰.

Cependant, en dépit de l'importance et de l'histoire des flux migratoires en Europe, les personnes issues de l'immigration restent confrontées à une non-reconnaissance persistante de leur rôle comme acteurs du développement des sociétés d'origine mais aussi d'accueil. Ni la recherche scientifique, ni les acteurs institutionnels du développement ne semblent globalement prêts à reconnaître ces contributions dans leur intégralité et globalité¹¹. En effet en dépit de leur richesse et leur diversité, les contributions au développement économique et social des personnes issues de l'immigration restent mal connues et mal appréciées même si différents acteurs commencent à les prendre en compte dans leurs projets et programmes de coopération au développement (ONG, DG développement...)¹². Toutefois, l'insuffisante connaissance des liens et des actions engagés par les personnes issues de l'immigration, tant dans leur forme, leurs origines, leurs motivations que dans leurs fondements, fait de ce groupe des acteurs encore largement marginalisés de la coopération au développement en Europe.

S'il semble désormais indispensable de considérer les migrants comme des acteurs à part entière, les auteurs du rapport «Migration et développement : les enjeux d'une relation controversée», cités plus haut, mettent néanmoins en garde contre la tenta-

6 D. Efionayi, G. Perroulaz et C. Schümpelik, «Migration et développement : les enjeux d'une relation controversée», dans *Annuaire suisse de politique de développement*, vol. 27, 2008.

7 *Idem*.

8 «Migration et développement : l'expérience marocaine», rapport de l'ONU, mis en ligne sur www.un.org.

9 *Idem*.

10 *Idem*.

11 Isabelle Rigonie, Reynald Blion, *Migration et développement, un débat aujourd'hui européen, demain internationale*, Paris, Institut Panos/Karthala, juillet 2001.

12 *Idem*.

tion d'ériger les diasporas en agents quasi naturels du développement qui permettraient à eux seuls de faire face à l'échec présumé de la coopération internationale au développement.

Et soutiennent qu'une implication féconde des migrants dans le développement ne peut se concevoir sans un soutien des pays d'origine et de destination. 



Le film *Les Barons*, a changé le regard des Belges sur la population d'origine marocaine.

Haro sur les droits sexuels et reproductifs !

Triste journée des droits de l'homme pour les femmes en ce mardi 10 décembre : par une infime majorité (334 contre 327¹), le Parlement européen a définitivement enterré le très progressiste « rapport Estrela » sur la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR), lui préférant une résolution alternative soutenue par le centre droit et l'extrême droite et opposée à toute action de l'UE en la matière.

Par Julie Pernet
Centre d'Action Laïque

Porté par la députée socialiste portugaise Edite Estrela, le rapport appelait l'Union européenne et les États membres à protéger et promouvoir le plein exercice de ces droits en Europe et à l'étranger dans un contexte particulièrement difficile : précarité croissante des femmes en période de crise, restrictions budgétaires pour les services de planning familial en Europe et dans les pays en développement, montée des extrémismes et conservateurs de tout poil opposés aux droits des femmes et renforcement de l'opposition antichoix dans les institutions de l'UE.

Catalogue complet

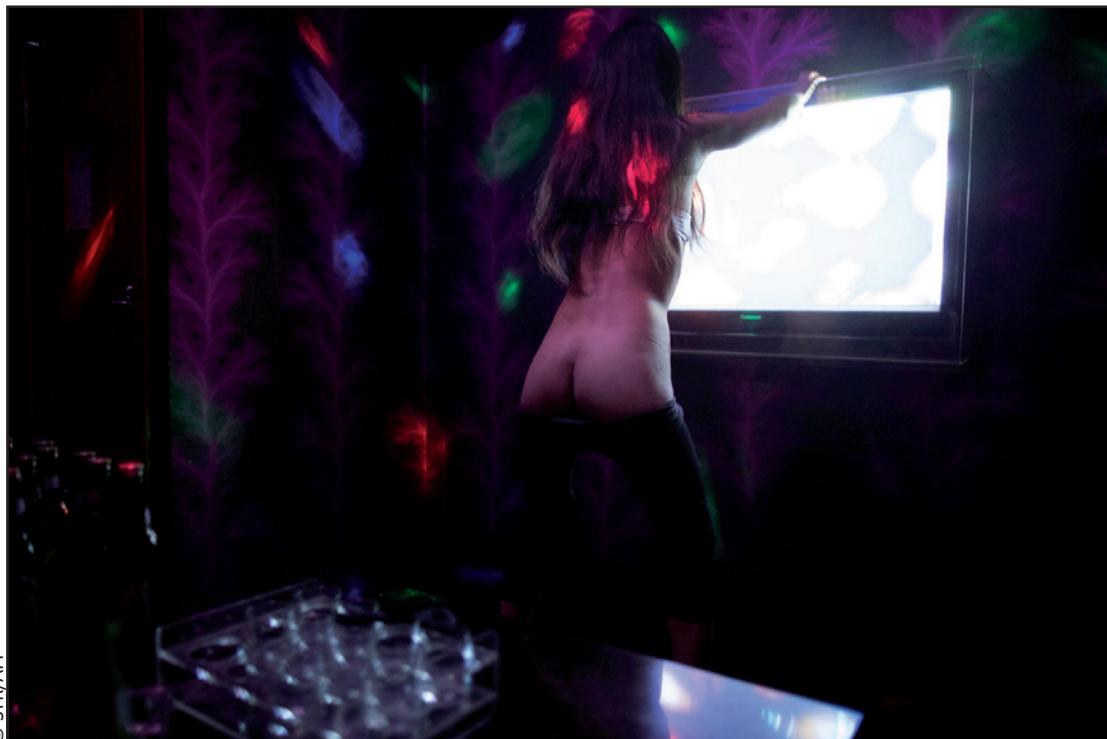
Le premier mérite de ce rapport était de réaffirmer haut et fort que les droits sexuels et reproductifs font partie intégrante des droits de l'homme et que leur violation entraîne des conséquences à long terme pour les femmes mais également pour l'ensemble de la société.

Plus concrètement, le rapport se penchait sur un large spectre de questions :

- ✓ L'avortement, en recommandant sa légalisation au sein des États membres de l'UE pour toutes les femmes, y compris les non-résidentes ;
- ✓ L'objection de conscience, en pointant les conséquences médicales et sanitaires désastreuses d'un recours abusif et collectif à ce droit et en incitant les États membres à en réguler l'exercice ;
- ✓ L'éducation à la sexualité, en proposant aux États membres de la rendre obligatoire à l'école et exhaustive, c'est-à-dire également axée sur la lutte contre les stéréotypes liés aux femmes et aux personnes LGBT.

Le rapport s'attaquait également à la prévention et au traitement des infections sexuellement transmissibles, à la violence liée aux droits sexuels et reproductifs, à la pornographie et l'hypersexualisation des jeunes filles et à

¹ Les corrections de vote et le décompte ont révélé une égalité parfaite (334-334). Sans effet rétroactif cependant...



© STR/AFP

Les «associations familiales» préfèrent, apparemment, la prolifération de la pornographie et des maladies vénériennes à une éducation sexuelle. Comprenez qui pourra.

l'ÉVRAS dans l'aide européenne au développement.

Conservatisme et lobbying religieux

Lors de son premier passage en plénière à Strasbourg le 22 octobre dernier, le rapport Estrela avait fait l'objet d'une véritable obstruction de la part des députés conservateurs qui avaient demandé –et obtenu par vote– le renvoi du rapport en commission parlementaire². Le but de la manœuvre était à la fois d'allonger la procédure d'adoption et d'éduquer le contenu du texte en proposant de nouveaux amendements conservateurs. Malgré de longues tractations, le rapport Estrela (amendé) avait remporté une nouvelle fois la

majorité des votes de la commission FEMM le 26 novembre dernier.

Les campagnes de désinformation orchestrées par plusieurs mouvements ultraconservateurs et lobbies religieux ont néanmoins eu raison des efforts des progressistes de tous bords. Pendant plusieurs semaines, les députés européens ont littéralement été harcelés par ces organisations (comme La manif pour tous, European Dignity Watch, la Fédération des associations familiales catholique) qui n'ont pas hésité à employer les procédés les plus vils pour enterrer le rapport : insultes, mensonges honteux sur le contenu du texte –certaines organisations allant jusqu'à affirmer qu'il défendait la légalisation de la pédophilie!³– et

menaces à l'encontre des députés soutenant son adoption.

Malgré l'action énergique d'une coalition d'organisations de la société civile et de défense des droits de l'homme⁴, une courte majorité de centre droit, d'ultraconservateurs et de nationalistes ont néanmoins décidé que la santé et les droits sexuels et reproductifs n'étaient pas l'affaire de l'Europe.

Et maintenant ?

Si on ne peut que regretter le manque de courage politique de certains députés et l'échec de ce rapport résolument progressiste, le désespoir n'est cependant pas de mise. Lors

du vote, les députés européens ont également clairement rejeté, par une majorité de 548 contre 95, une résolution anti-choix qui elle aurait gravement porté atteinte aux droits sexuels et reproductifs des femmes en Europe et dans le monde. La résolution adoptée réaffirme le cadre légal existant en déclinant toute responsabilité de l'UE en la matière mais n'est pas synonyme de recul.

À six mois des élections européennes, nous devons continuer de nous mobiliser pour porter l'ÉVRAS à l'agenda européen et rappeler aux citoyens, qui, de leurs représentants, s'est effectivement levé en ce mardi 10 décembre pour défendre leurs droits.

3 FAFCE et «Turtle Bay and Beyond».

4 FHE, ILGA-Europe, Catholics for Choice, EPF, IPPF-EN, Lobby européen des femmes, etc. Cf. www.humanist-federation.eu.



© Jean-Pierre Muller/AFP

Edite Estrela: le courage de ses convictions.

Le sport en est jeté !

Immigrés surexploités, accidents mortels du travail à la chaîne, stades (peut-être) transformés en prison : de Sotchi (JO d'Hiver) au Qatar (Mondial 2022) en passant par le Brésil (Coupe du monde de cet été), les coulisses des compétitions internationales auraient sans doute révulsé les pères fondateurs. Leurs héritiers ont le cœur mieux accroché...

Par Patrice Lestrohan
Journaliste

Dans l'exposé de ses «principes fondamentaux», la Charte olympique apporte dès son deuxième paragraphe une intéressante précision: «*Le but de l'olympisme est de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine.*» Propos élevés

qui trouvent ces temps-ci leur plus parfaite illustration sur les bords de la mer Noire, du côté de Sotchi. XXII^e du genre, ces Jeux olympiques d'hiver (ouverture le 7 février) seront au passage les plus chers jamais organisés (36 milliards d'euros!). Des rabat-joie ont parlé de corruption à propos de l'attribution des titaniques travaux qui



© Arthur Lebedev/TASS/Landov

Populations déplacées, travailleurs exploités, gays indésirables : qu'importe, tout sera nickel à l'arrivée des caméras de télévision.



© DR

Poutine et les gays : je t'aime moi non plus.

ont transformé cette station balnéaire très kitsch et ses abords en capitale mondiale des sports de glisse. Dans l'opacité des marchés publics du cru, l'affaire ne sera pas simple à prouver. En revanche, de pernicieuses organisations humanitaires (Human Rights Watch et Amnesty International) ont sans trop de mal relevé sur place une inflation de mauvais traitements infligés à des milliers de travailleurs dans le secteur de la sous-traitance: horaires infernaux (douze heures en continu, une journée de repos tous les quinze jours), paiements tardifs de salaires misérables, voire non paiements tout court, entassements dans des baraquements de fortune, etc., etc. Un vrai hasard: ces ouvriers sont pour beaucoup des basanés en provenance de républiques pas trop favorisées de

l'ex-empire communiste (Ouzbékistan, Tadjikistan...). Bref, des sous-hommes à traiter comme tels.

Soviétisme et âme slave

Expropriés pour cause d'olympisme bâtisseur, des Russes eux-mêmes, plus blancs de peau ceux-ci, trouvent également matière à geindre sous le prétexte incongru qu'ils n'ont pas bénéficié des relogements promis. De mauvaises têtes à tenir à l'œil. Ça tombe bien: c'est aussi au programme. Des dizaines de milliers de policiers surveilleront le déroulement des Jeux, ne serait-ce que pour prévenir d'éventuels attentats. Il y va de l'image planétaire de Poutine I^{er}, lequel parle de son côté d'«*événement le plus important en Russie de l'histoire post-soviétique*». Un concept

«Le but de l'olympisme est de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine.»

piquant: aux yeux des opposants locaux, le soviétisme, la Russie peine précisément à en sortir. Et d'abord par le fait de l'interminable règne de l'ancien galonné du KGB. Et ces trouble-fête (du sport) d'en citer pour exemples l'abrutissant travail forcé et les sévices en pratique dans des «colonies pénitentiaires» héritées du goulag (une Pussy Riot en tâtant toujours en fin d'année) ou bien encore les deux cents prisonniers politiques qu'ils ont eux-mêmes recensés. Sans préjudice, la liste est longue, de quelques sympathiques lois d'exception, comme celles qui sanctionnent désormais –dans une nation dirigée par un ancien marxiste!– tout ce qui peut «offenser les sentiments religieux des croyants». Ou bien, c'est aussi vaste, ce qui peut «constituer une propagande de l'homosexualité» auprès des moins de 18 ans!

Ces gracieuses spécialités locales n'ont, semble-t-il, pas trop perturbé le Comité international olympique.

L'un de ses membres, l'ex-champion français Jean-Claude Killy, neuf fois médaillé d'or, l'a d'ailleurs confié, façon Depardieu, à un hebdomadaire de son pays: «*Le Poutine que je connais n'est pas celui décrit par les journaux*». Le sportif attribue à de la sympathie le fait qu'il lui téléphone à 3 heures du matin pour lui souhaiter son anniversaire. «*Quand il joue des mélodies tristes au piano à la fin d'une soirée avec dix ministres qui chantent autour, ce n'est pas quand même pas banal!*». Nous voilà prévenus, et par un arrière-petit-fils spirituel de Pierre de Courbertin: les anti-Poutine n'ont rien compris aux délicatesses de l'âme slave...

Cœur faible

Il est, par chance, un pays bien plus démocratique où d'aucuns veillent avec un scrupule de tous les instants à l'application d'une stricte réglementation sociale dans la préparation d'une grande compétition sportive. La FIFA, la Fédération internationale de foot, a ainsi mis à l'étude courant novembre une Charte des droits des travailleurs appelés à suer incessamment sur les pharaoniques chantiers du Mondial 2022 prévu, comme nul ne l'ignore, au Qatar. Le contraire d'un luxe: des centaines d'ouvriers périssent chaque année sur les échafaudages de ce prospérisse émirat et, par exemple, pas moins de 44 Népalais entre juin et août dernier encore¹. Un Sotchi puissance 100 où l'on retrouve, comme là-bas, des boulots de forçat, des paies de misère, un entassement dans une quasi-insalu-



© Amnesty International

Une «chambre» où s'entassent des travailleurs immigrés payés au lance-pierres par le richissime émirat.

brité et pour tout dire, un esclavage contemporain: soumis à la loi d'un «parrain», ces immigrés surtout asiatiques se voient dépossédés par lui de tout papier comme de tout droit. Précision médicale, ces morts qu'on vous signalait sont pour la plupart officiellement décédés de crise cardiaque (plus sûrement, d'épuisement et de déshydratation). «*C'est incroyable, le nombre de Népalais de moins de 25 ans atteints d'affection cardiaque!*», a tristement ironisé une figure de cette communauté exilée. En effet.

Dans l'affaire, la spontanéité de la FIFA force l'admiration. Pour que son auguste président, l'Helvète «Sepp» Blatter, daigne enfin accorder un rien d'intérêt à ces horreurs, il aura fallu, excusez du peu: une cam-

pagne de presse européenne (et une formidable enquête du *Guardian* britannique), des menaces d'appel à la grève de confédérations syndicales, des protestations de diplomates et deux rapports accablants des mêmes ONG. Pour mémoire encore, Blatter et ses sbires n'avaient d'abord rien trouvé à redire non plus à la tenue des matches en plein été, soit par 50°C! Matches qu'il est aujourd'hui question de déplacer à l'hiver. La spontanéité, on vous dit.

Médaille de tir

En attendant l'édition 2022, les préparatifs de la Coupe du monde organisée cette année par le Brésil méritent eux aussi de retenir une attention humanitaire: des autorités régionales envisagent de conver-

¹ Les autorités du Qatar ont démenti, mais l'ambassade du Népal à Doha a confirmé, documents à l'appui.

tir dès que possible un nouveau stade au moins, celui de Manaus (Amazonie), plusieurs autres peut-être, en camps de détention provisoire, histoire d'alléger des prisons bondées. Le Mondial auxiliaire de justice, ou plutôt d'administration pénitentiaire, le vénéré fondateur Jules Rimet n'y avait vraisemblablement pas pensé. Ce n'est pas tout. Les fabuleux investissements mobilisés pour assurer une Coupe mémorable irriteront plus encore des Brésiliens en pétard depuis quelques bons mois pour obtenir au moins des services publics meilleurs et plus accessibles. Et bien contraints de constater que leurs faibles moyens ne leur permettront pas d'assister à ces rencontres. Des «tarifs réduits» devraient toutefois être mis en circulation. Gracieuse concession qui n'effacera évidemment pas quelques autres couacs: expulsions, là aussi, de familles pauvres installées sur des terrains réquisitionnés, «nettoyage» des rues pour en éjecter des éléments présumés perturbateurs (cette excellente manière a aussi cours à Sotchi), voire tirs faciles des forces de police sur des individus assez vite catalogués dangereux. Faut-il en rajouter? Qui dit aujourd'hui sport de haut niveau dit d'abord droits de l'homme.

Dans ces «harmonieuses» circonstances et pour déférer, un peu, à «la dignité humaine» invoquée par la charte olympique, il n'est pas interdit, ce 7 février, quand retentiront les hymnes nationaux, d'avoir rien qu'une pensée pour quelques piétinés exemplaires des JO. Et par exemple

pour un humble ressortissant ouzbek du nom de Nourmamatov Koulmouradov dont, à l'automne dernier, le quotidien *Le Monde* et Amnesty ont rapporté l'éclairant et symbolique parcours. Après un an de travail jamais rémunéré sur les chantiers de Sotchi, ce non-être a été jeté en taule le 11 septembre dernier. Motif: son visa venait d'expirer! Le lendemain, un tribunal prononçait son expulsion. Comme le dit toujours l'impayable Killy, «ce pays (la Russie) se développe rapidement et démocratiquement». De source crédible, c'est, au mot près, l'opinion de Nourmamatov. 



© Antonio Scorza/AFP

Europe: le paradoxe grec

La Grèce assure depuis le 1^{er} janvier la présidence tournante européenne. À l'agenda de cet État failli: économie, budget et finances. Un sacré paradoxe.

Par Pascal Martin
Journaliste

La Grèce vient de prendre les commandes du Conseil des ministres de l'Union européenne, plus communément appelée présidence tournante. Un mandat de six mois qui aurait perdu beaucoup de sa splendeur depuis l'avènement d'un président européen – en l'occurrence le chrétien-démocrate flamand Herman Van Rompuy – et le traité de Lisbonne. Dans la réalité,

l'État qui assume ce rôle cherche (et c'est bien naturel) à profiter des *sun-lights*. En retour, son rayonnement influe fatalement sur le regard que jette le reste du monde sur l'UE.

Voilà pourquoi l'arrivée de la Grèce à la tête du Conseil des ministres européens n'est pas anodine, même si dans les faits la tâche qui lui incombe jusqu'au



© Sakis Mitrolidis/AFP

C'est une Grèce un peu cabossée qui prend la présidence tournante de l'UE.



© LiverpoolAntifascists

Bienvenue en Grèce, berceau de la démocratie.

30 juin consiste essentiellement en la coordination de travaux. Oui, mais, des travaux ministériels qui ont aussi trait au budget, à l'économie et aux finances de l'UE. Ce qui peut paraître paradoxal s'agissant d'un État failli.

Le «peuple» grec n'a plus rien à donner à ses innombrables créanciers.

Une chose est sûre: la situation de la Grèce ne s'améliore guère. Fin octobre, le président grec, Karolos Papoulias, avait averti l'UE et le FMI que le «peuple» grec n'avait plus rien à donner à ses innombrables créanciers. Exiger davantage conduirait à «l'explosion sociale». Il est piquant de remarquer que ce discours avait été prononcé à la fin d'une parade militaire

organisée en hommage à la résistance grecque au fascisme. Comme si l'Europe, et sans doute plus particulièrement l'Allemagne qui en est la locomotive mais aussi le comptable vétuste, s'était muée en ennemi. Depuis la plongée de la Grèce dans la récession en 2008, l'Union européenne et le Fonds monétaire international ont pourtant déboursé 240 milliards d'euros en sa faveur. L'Église orthodoxe grecque, pour ne parler que d'elle, échappe toujours pour l'essentiel à l'impôt.

Athènes promet de faire avancer le dossier sur l'Union bancaire

Tout au long de l'automne dernier, les Grecs ont été une fois de plus mis sous pression par la Troïka (UE, FMI, BCE) qui a littéralement épluché leurs comptes et leur a demandé d'autres efforts en échange d'un nouveau ballon d'oxygène financier.

Car l'argent des plans européens de sauvetage devrait vite manquer. Si l'on ajoute à ce gouffre la très courte majorité dont dispose le gouvernement du Premier ministre Antonis Samaras au Parlement, on comprend mieux le peu de crédit qui menace cette présidence. Or, d'ici le 30 juin, Athènes aura à veiller à l'achèvement de l'Union économique et monétaire et à la stimulation de la croissance. Rien de moins. La Grèce a également promis de faire avancer le dossier sur l'Union bancaire, une opération censée restaurer la confiance des citoyens à quatre mois des élections européennes...

La Grèce a également hérité de deux dossiers particulièrement chauds, qu'il lui faudra traiter au mieux durant les mois à venir. Lors de sa

précédente présidence européenne en 2003, elle s'était fait l'ardent défenseur de l'élargissement de l'UE dans les Balkans occidentaux. Cette fois, elle se contentera d'aider les candidats à l'adhésion. Vraiment? Car parmi eux, on compte la Macédoine à laquelle Athènes ne pardonne pas d'avoir détourné le nom du royaume de Philippe et d'Alexandre. Pour le ministre grec des Affaires étrangères Evangelos Venizelos, c'est une question de droit international et de bonne entente entre voisins. Ambiance.

Et puis, il y a la Turquie du conservateur islamiste Recep Tayyib Erdogan. L'Union européenne conditionne toujours un déblocage supplémentaire des discussions sur l'adhésion turque à la reconnaiss-



Le peuple grec n'a en effet plus rien à donner à ses créanciers...

sance par Ankara de la République de Chypre, membre de l'UE depuis 2004. Et Athènes n'est guère disposée à faire de cadeau aux Turcs, quoique les relations diplomatiques se soient quelque peu réchauffées ces derniers temps.

Autre dossier épineux : l'immigration à laquelle les Grecs ont souvent réservé un accueil à rebrousse-poil des droits humains.

Autre dossier épineux : l'immigration à laquelle les Grecs ont souvent réservé un accueil à rebrousse-poil des droits humains. Absence d'aide en mer, ratonnades sur terre, statuts de réfugié politique délivrés au compte-gouttes... La piétre gestion des flux migratoires conjuguée à la crise économique sans précédent que connaît le pays a contribué au succès des nazis d'Aube dorée, plaçant dans une situation fâcheuse le bord démocratique qui s'était jusque-là montré peu soucieux du sort des migrants. Dans ce contexte, Athènes devrait plaider la cause des pays du Sud de l'UE qui demandent régulièrement à leurs partenaires du Nord de les aider à mieux protéger leurs côtes et à supporter partiellement la «charge» constituée par l'arrivée de demandeurs d'asile et autres migrants économiques.

«Quoi, les Belges gouvernent l'Europe?»

Enfin, la Grèce profite de l'aubaine pour en appeler à ses amis. Elle veut promouvoir le «Sud européen politique», y compris la... France qui doit apprécier d'être ainsi rangée parmi ces pays du Sud de l'Europe dont la réputation dispendieuse et cacophonique est soigneusement entretenue par ceux du nord. Mais, et ce n'est pas négligeable, Athènes espère tirer ainsi parti de la relation privilégiée qui lie Paris à Berlin. Ce soutien ne sera pas de trop lorsqu'il faudra à nouveau passer les comptes grecs en revue et envisager de nouvelles aides financières. On l'a dit : il ne faut pas exagérer le poids d'une présidence tournante. Mais il nous revient cette anecdote qui en dit long sur la difficulté de l'UE d'être crédible face à ses interlocuteurs au plus haut niveau. En visite à Bruxelles en 2001, George Bush avait été reçu par Guy Verhofstadt qui, de par sa fonction de Premier ministre, coiffait aussi la présidence belge de l'UE. Le président américain s'était alors tourné vers le Britannique Tony Blair et lui avait lancé sans rire : «*Quoi, les Belges gouvernent l'Europe?!*». L'arrivée d'Athènes à la barre du navire européen risque bien de produire un effet semblable ici et là. On pense notamment à la Chine et à ses relations avec l'UE, relations que se promet aussi d'améliorer Athènes d'ici le 30 juin. Mais comme les Chinois ont déjà racheté une partie du Pirée, ils devraient se montrer moins ignares que «Dobbelyou».



Revendications laïques



Ce dossier politique n'est pas politiquement correct!

Comme à la veille de chaque élection, le CAL vient de publier son mémorandum électoral en prévision du triple scrutin du 25 mai 2014.

Ce document, qui reprend l'ensemble des revendications laïques, se décline en trois volumes, chacun consacré aux compétences des niveaux de pouvoir concernés : le fédéral, le communautaire et le régional et, enfin, l'Europe.

Nous n'allions pas faire double emploi avec le texte intégral, par ailleurs disponible en ligne (<http://memorandum.laicite.be/>) ou en version papier, à demander au CAL (cal@laicite.net).

Espace de Libertés a choisi la voie du sourire et du clin d'œil en présentant quelques-unes des revendications les plus emblématiques sous la forme d'une série de cartoons. Car oui, on peut rire de tout, même de la laïcité et de ses engagements. Sinon, à quoi servirait-il de défendre le droit au blasphème ? Cela dit, nous n'avons pas cherché à être drôles à tout prix. Mais juste à envisager les choses sous un angle plus léger, loin du sérieux parfois un peu forcé qui caractérise souvent le débat sociétal.

Le trait d'Anne-Catherine, qui a déjà illustré avec succès plusieurs de nos brochures expliquant notre vision de la séparation des Églises et de l'État, nous a semblé s'imposer dans cet exercice pas aussi facile qu'il n'y paraît, à notre époque où le politiquement et religieusement correct reprend du poil de la bête.

Nous vous invitons à folâtrer au long de ses pages à la recherche des points qui vous concernent, vous interpellent, vous donnent envie d'utiliser votre voix citoyenne pour défendre les idées qui vous sont chères. C'est la seule ambition de ce dossier pas comme les autres.

Espérons que vous vous y retrouverez !

Yves Kengen
Rédacteur en chef

Citoyenneté européenne

L'Europe et les institutions doivent conserver leur indépendance face aux opinions philosophiques ou religieuses exprimées par des individus ou relayées par des groupes de pression (lobbys), en refusant toute ingérence des Églises dans la sphère politique.

Dans la montée des populismes, le CAL et la FHE voient le symptôme d'une colère populaire grandissante à l'égard de la crise économique. Ces mouvements entraînent une banalisation du racisme, de la xénophobie et de la discrimination par les différences ; ils décrédibilisent le projet d'une Europe citoyenne. Cette situation nécessite une réponse européenne forte et concertée.

Les instances laïques attendent des institutions européennes qu'elles promeuvent la citoyenneté européenne et la participation active des citoyens à la prise de décision publique.





Séparation Églises/État

L'impartialité de l'État, dont la neutralité des agents des services publics est un corollaire, vise à pacifier la société en respectant à la fois la liberté de conscience et l'égalité des droits et des devoirs de chaque citoyen. Aussi, le CAL demande que cette impartialité soit garantie, ainsi que l'égalité de traitement entre les citoyens en inscrivant dans la Constitution belge le principe de laïcité politique impliquant la neutralité de l'État et la primauté de la loi civile sur les prescrits religieux.

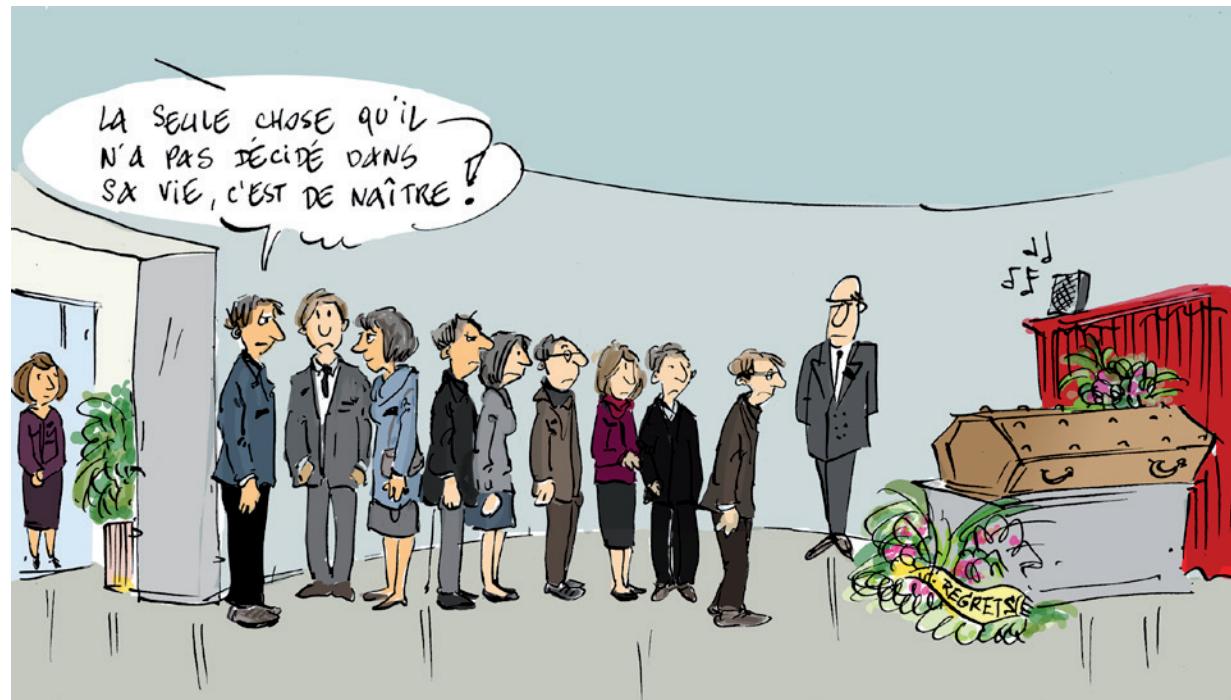


Financement public des cultes

Si l'État finance les organisations confessionnelles et non confessionnelles qu'il reconnaît, ce financement doit répondre aux critères d'équité et de transparence. Le système belge de reconnaissance et de financement public des institutions convictionnelles est actuellement empirique, arbitraire, non transparent et ne repose sur aucun cadre légal fixant des critères objectifs préétablis. Pour y remédier, le CAL propose de recourir, à intervalles réguliers, à une consultation de la population via un sondage à caractère scientifique afin d'assurer une redistribution plus équitable et plus objective des enveloppes budgétaires existantes en s'appuyant sur les choix de la population.

Éthique

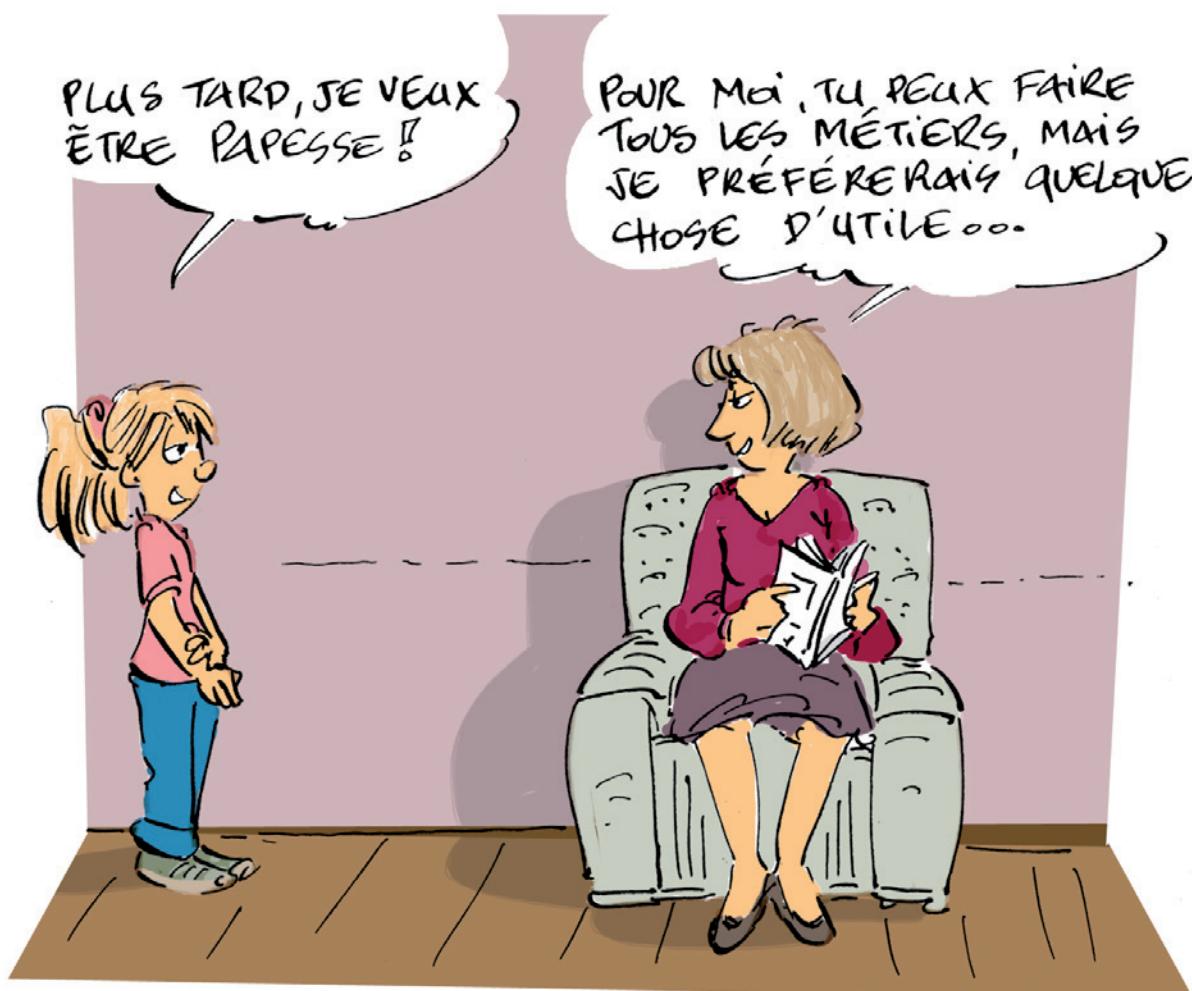
En matière de questions éthiques, la laïcité se fonde sur le principe de liberté individuelle, sur la liberté de conscience de chacun et sur le droit à disposer librement de son corps et de son destin. Que ce soit en matière d'avortement, d'euthanasie, d'éducation affective et sexuelle, de recherche bioéthique ou de droit des patients, pour ne citer que ceux-là, le CAL fait le pari de la sagesse et du droit face à la volonté qu'ont d'aucuns de vouloir interdire certaines pratiques à tout le monde au nom de croyances qui leur sont personnelles.



Drogues

Le CAL a pris position de façon régulière, et avec des arguments de plus en plus largement partagés dans le monde par la communauté scientifique et par des autorités policières. Le CAL prône une stratégie de prévention des risques au lieu et place d'une politique répressive qui a largement démontré son inefficacité.

Nous ne pouvons cautionner une politique qui maintient les mafias, la clandestinité et les risques sanitaires des utilisateurs. Cette stratégie n'a nullement contribué à réduire la toxicomanie, que du contraire.



Genre et égalité

Il est du devoir d'un pays démocratique de tendre à éliminer les inégalités avérées ou cachées.

Conformément aux engagements internationaux souscrits par notre pays, les élus doivent tenir compte de la dimension de genre dans l'évaluation des politiques qu'ils mènent.

Pauvreté

Chacun s'accorde à estimer que la pauvreté a assez duré. La laïcité revendique une société durable qui garantit le droit à la santé, à l'éducation, au logement et au travail.

Il va de soi que cet objectif nécessite la sauvegarde du sanctuaire que constituent nos mécanismes de solidarité et de sécurité sociale. Le CAL prône des réponses solidaires et non caritatives à la pauvreté.



Asile et immigration

Il faut constater l'irréalisme et, par conséquent, l'inefficacité des politiques actuelles en matière d'asile et d'immigration. Le mouvement laïque se prononce clairement en faveur de la liberté de circulation et du traitement respectueux des migrants, particulièrement des femmes et des enfants, comme lignes directrices de ces politiques.

Il rappelle par ailleurs son indignation révoltée eu égard à l'existence des centres fermés et à l'usage qui en est fait.



L'école dont nous rêvons

Vaste sujet que l'école... À l'heure où la Ligue de l'Enseignement, association constitutive du CAL, fête ses 150 ans, nous réaffirmons notre attachement à une école pour tous n'excluant personne, articulée autour des valeurs d'émancipation et d'autonomisation de l'enfant.

Il nous semble indispensable d'en finir avec les guerres de tranchées entre réseaux dans lesquelles les élèves sont perdants.

La solution du réseau unique s'impose comme logique et constructive.

De même, la suppression de la ségrégation des élèves en fonction de leur supposée « appartenance philosophique » semble un anachronisme hors de propos, surtout dès lors que l'école est le dernier lieu de notre société où une telle différenciation existe encore.



Blasphème

Régulièrement, en Europe et dans le monde, s'élèvent des voix pour criminaliser le blasphème. Le mouvement laïque, parmi d'autres, s'oppose à l'instauration de toute réglementation en ce sens. La caricature, l'humour et la satire font partie intégrante de toute culture et il ne saurait être question que les sensibilités de certains lorsqu'on touche à qu'ils considèrent comme sacré, puisse amener à une restriction de la liberté d'expression.



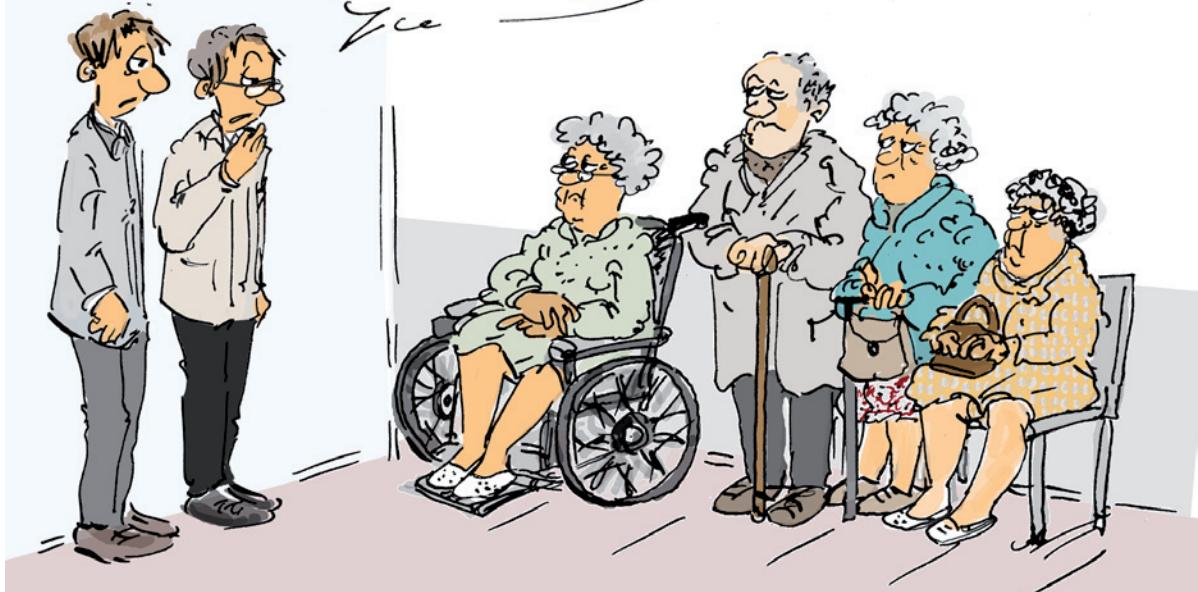
Aide à la jeunesse

La délinquance juvénile est un reflet de la société dans laquelle nous vivons. Elle est un reproche vivant à nos propres manquements. Dans cette optique, le CAL privilégie la prévention et la responsabilisation. Les jeunes en difficulté doivent être accompagnés, les quartiers criminogènes revalorisés afin de résoudre les problèmes en amont sans s'abstenir pour autant de marquer les limites. De nombreuses expériences menées en ce sens ont démontré que c'était possible.



ON AURA TOUT VU LA VEILLE
DES DÉPARTS EN VACANCES !
DES CHATS, DES CHIENS, DES
SERPENTS, DES MYGALES, MAINTENANT
CE SONT LES VIEUX QU'ON OUBLIE !!

C'EST VRAI QUE ÇA CÔTE
DE PLUS EN PLUS CHER
À ENTRE-ENTENIR...



Personnes âgées

Le CAL veut réaffirmer les principes d'autonomie, de respect de l'intégrité humaine et des droits fondamentaux des personnes.

Cela passe par une prise en compte de la situation des personnes âgées, notamment lors de leur placement en maisons de repos qui s'accompagne souvent d'une réduction de leur liberté d'action, voire de leurs droits les plus élémentaires.

Profitons de l'expérience des aînés, comme le font de nombreuses civilisations.

L'entretien de Jean Sloover avec Dominique Méda

La grande bifurcation

Pour assurer la transition écologique, la philosophe Dominique Méda en appelle à l'éthique, à la citoyenneté et aux valeurs grecques.

Il y a peu, le monde semblait engagé sur la voie d'une possible transition écologique. Le président Obama et l'OCDE vantaient le bel avenir des emplois verts. L'Union européenne faisait beaucoup de tapage autour de son plan énergie-climat. Etc. Malgré leurs nombreuses limites, toutes ces gesticulations donnaient le sentiment qu'une prise de conscience environnementale était (enfin) en route. Las, la crise financière de 2008 et ses avatars ont chassé le changement climatique et les désastres environnementaux des écrans radars: désormais, l'urgence est dans l'assainissement, dans l'austérité, dans la relance, dans la reprise. Back to business! Formidable illustration de la priorité congénitale que, convaincues que la croissance est l'horizon indépassable de leur prospérité, nos sociétés en détresse et en déclin accordent au court terme au détriment du long terme. Autrement dit, de leur survie... Pourtant, sommes-nous si sûrs de la solidité des liens entre croissance économique, progrès et démocratie? Ne pouvons-nous pas obtenir de l'emploi, de la démocratie, du confort avec moins de croissance, voire sans croissance du tout? Est-il, oui, vraiment impos-

sible d'éviter l'alternative infernale dans laquelle nous enferme le capitalisme: résoudre ou la question sociale ou la question écologique, mais pas les deux? La crise actuelle ne pourrait-elle pas, tout au contraire, être une opportunité historique pour changer de mode de développement? Pour rompre avec l'espace –immense– que nos sociétés ont laissé à l'économie et aux économistes?

Dominique Méda, dans votre dernier essai¹, vous soutenez l'idée que nos sociétés ne sont pas dépendantes de la croissance économique seulement parce que celle-ci assure la satisfaction des besoins naturels. À quelles autres causes doivent-elles dès lors leur focalisation sur l'augmentation constante des quantités produites ?

Dominique Méda: Tous nos systèmes sociaux sont dépendants de la croissance économique. Mais plus généralement, l'augmentation de la production ou de la valeur ajoutée à l'occasion de la production est devenue depuis le XVIII^e siècle le principal moyen de tenir les individus ensemble. Comme Adam Smith le met bien en évidence, l'augmentation de la production n'améliore pas

¹ Dominique Méda, *Mystique de la Croissance*, Paris, Flammarion, 2013, 272 p.

seulement le confort: elle est selon lui source de lien social, de civilité, d'égalité des conditions et de démocratie. Au XVIII^e siècle s'enracine l'idée que la meilleure façon de stabiliser l'ordre social, c'est le travail et la production: l'augmentation de celle-ci devient dès lors un impératif national.

Quel rôle joue la victoire du christianisme sur le paganisme dans cet avènement de la croissance comme mystique ?

Je ne partage pas nécessairement cette thèse mais je raconte comment l'historien Lynn White a soutenu que notre mépris à l'égard de la nature prenait sa source dans la Genèse, notamment dans ce passage bien connu où Dieu dit à l'homme et la femme: «*Remplissez la terre, et l'assujettissez; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre.*» White voit dans la diffusion de ces idées par le christianisme l'une des explications du rapport de conquête que l'homme a développé à l'égard de la nature.

Est-ce le seul élément qui a transformé la croissance économique en un processus fou ?

Les taux de croissance ne deviennent vraiment soutenus dans les sociétés occidentales qu'à la fin du XIX^e siècle et explosent entre la Seconde Guerre mondiale et les Trente Glorieuses. Là, on a l'impression d'un processus qui devient incontrôlé et s'auto-entretient. C'est d'ailleurs à

ce moment que les émissions de gaz à effet de serre produites ne sont plus capables d'être absorbées par la terre et les océans. La consommation, entretenue par des dispositifs d'incitation très puissants, devient au même moment un devoir national.

Si le PIB, si la comptabilité nationale ne nous envoient aucun signal d'alerte et nous amènent à détruire davantage notre patrimoine naturel, quels changements faut-il engager pour que l'humanité prenne un autre cap ?

Il nous faut d'urgence compléter le PIB par d'autres indicateurs capables de mettre en évidence ce qui compte pour nos sociétés et notamment, tout ce que le PIB néglige: l'évolution des patrimoines naturels et de la cohésion sociale. C'est une des insuffisances dramatiques de notre indicateur de référence, lui aussi inventé au milieu du XX^e siècle: il ne tient aucun compte des transformations que la production entraîne sur le patrimoine naturel et sur la cohésion sociale, pas plus que sur les conditions de travail ou la qualité de vie. C'est grâce à ces nouveaux guides de notre action que nous pourrons enserrer le processus de croissance dans des contraintes «éthiques», des normes sociales et environnementales dont il nous faudra organiser le respect: Hans Jonas écrit dans le *Principe Responsabilité* que «*la moralité doit investir la sphère du produire*» et qu'elle doit le faire «*sous la forme de la politique publique*». Il nous faut donc désor-



© Radio France

«Nous devons cesser de considérer la compétitivité comme l'enjeu prioritaire.»

mais raisonner au-delà de la croissance.

Avant la crise de 2008, responsables politiques et institutions internationales évoquaient beaucoup l'idée d'un verdissement de la croissance. Selon vous, c'est une impasse: ce qui importe, dites-vous, c'est d'engager une rupture radicale avec notre mode actuel de développement ?

Avant la crise de 2008, une alliance s'était formée entre gouvernements, syndicats et ONG environnementales, notamment en Europe, pour tenter de résoudre simultanément la crise de l'emploi et la crise écologique; pour mettre l'une au service de l'autre. Le problème est que, d'une part, cette alliance a éclaté

sous le poids de l'approfondissement de la crise et du renoncement à réguler la finance et que, d'autre part, la croissance verte semble, en l'état, insuffisante à la résolution de nos problèmes.

Les sociétés qui s'engageraient sur une telle voie ne subiraient-elles pas des pertes de compétitivité insurmontables ?

Si l'on prend le dérèglement climatique vraiment au sérieux, nous devons cesser de considérer la compétitivité comme l'enjeu prioritaire. Je pense que seule la coopération nous permettra au contraire d'engager la reconversion écologique nécessaire. Un changement de cette ampleur exige un engagement mon-

dial, et au moins, européen, et donc une rupture avec les modalités de fonctionnement actuel de l'Europe.

Lorsque l'on voit les réactions sociales que suscite l'actuel projet d'écotaxe en France, on ne peut que se demander quels acteurs pourraient soutenir semblables orientations politiques ?

Il faut réussir à organiser une coalition entre des consommateurs soucieux de qualité des produits, des syndicats et des salariés avides de qualité du travail, des gouvernements et des associations prêts à mettre cette reconversion écologique au service de l'emploi et d'un changement du travail. Le chômage, la précarité, le malaise au travail sont tels que si l'on parvient à montrer que progresser dans la résolution de la crise écologique peut nous permettre de produire plus proprement tout en partageant le volume de travail additionnel que nécessite cette production propre, sans doute parviendrons-nous à rendre cette voie désirable.

La reconversion écologique que vous prônez passe notamment par une planification qui, contre les marchés, redonne un rôle clef à l'État. Elle passe aussi par la dé-financiarisation de nos économies, par une redistribution radicale des richesses, etc. Bref: les intérêts touchés sont colossaux. Prônez-vous l'avènement d'un pouvoir fort ?

Non, au contraire ! Nous avons besoin d'un engagement majeur de l'État pour orienter l'ensemble du processus, un peu à la manière dont

Roosevelt ou Beveridge l'envisageaient pour sortir de la crise ou de la guerre. Mais la fameuse «tyrannie bienveillante» qu'Hans Jonas imaginait doit à tout prix être évitée. Je crois au rôle essentiel de l'implication citoyenne dans ce processus. Redonner plus de pouvoir aux citoyens dans les entreprises, dans le choix des indicateurs alternatifs, et d'une manière générale, intensifier le caractère démocratique de nos institutions m'apparaît la seule voie possible.

Redéfinir les progrès, c'est au fond ré acclimater certaines valeurs grecques au cœur de notre modernité, dites-vous. Qu'est-ce à dire ?

Les trois derniers siècles ont conduit à assimiler complètement le progrès avec l'augmentation des quantités produites. Certes, la croissance a apporté des bienfaits immenses. Pourtant, elle a atteint aujourd'hui des rendements décroissants; nous semblons désormais fascinés plus par le processus de croissance lui-même que par les objectifs finaux qu'il doit nous permettre d'atteindre. La Grèce antique, celle-là même qui a inventé la démocratie, louait le sens de la mesure, de la limite, en même temps qu'elle vénérait la capacité de la délibération citoyenne à orienter la vie publique, à déterminer la «bonne vie». Pour préserver des conditions de vie authentiquement humaines sur terre, ce à quoi j'appelle, c'est à ré-enraciner dans nos sociétés modernes à la fois ces valeurs démocratiques et cette capacité à refuser la démesure.

« Connais-toi toi-même »

Par Fabien Nobilio
Professeur de morale - Lycée Émile Jacqmain (Bruxelles)

Dans l'album d'Astérix *Le domaine des dieux*, le centurion chargé de la sécurité du projet immobilier du même nom refroidit en une citation l'optimisme de l'architecte: *Gnôthi seauton !* –Qu'est-ce que ça veut dire? –Je ne sais pas: c'est du grec... Même traduite, cette maxime associée au temple de Delphes demeure énigmatique: «*Connais-toi toi-même*»... «*et tu connaîtras les mystères de l'univers*», ajoute une interprétation ésotérique. À moins qu'il ne s'agisse «que» d'introspection psychologique? Qu'en dit Platon, le philosophe qui cite cette maxime en plusieurs lieux de son œuvre? Dans l'*Alcibiade majeur*, il met en scène un futur dirigeant, le jeune Alcibiade, qui pense que son bon sens naturel lui suffira pour écraser les politiciens ignorants d'Athènes. Préfigurant un centurion de notre connaissance, Socrate, maître de Platon et personnage central de ses dialogues, calme les ardeurs du jeune homme: il a tout à apprendre, à commencer par se gouverner lui-même, puisqu'il prétend un jour gouverner les autres. Bref, il l'invite à une sorte de conversion à la philosophie qui, comme Pierre Hadot l'a bien montré, est d'emblée politique. Ainsi n'engage-t-elle pas «seulement» l'individu en particulier, mais aussi et surtout ce qu'il y a en lui de commun aux autres, d'humain en général, de conforme à l'idée d'Homme. Pour paraphraser Jacques Brunschwig, «*Connais-toi toi-même* (se-auton)» revient alors à dire: «*Connais le même* (auto) dégagé du *toi* (se)», «*Sache ce qu'est l'être humain, ne te contente pas de savoir qui tu es, toi*». Comment faire? La question reste en suspens... À l'instar de tous les dialogues de jeunesse de Platon, en effet, l'*Alcibiade majeur* est aporétique: c'est un cul-de-sac. Il nous confronte d'autant plus abruptement à une importante différence entre la culture antique et la nôtre: ainsi que Jean-Pierre Vernant l'a mis en évidence, le «moi», le sujet conscient de son unité et de son intériorité, n'est pas pour les Anciens un concept évident autour duquel construire une philosophie, une psychologie ou une politique. Platon n'est pas Descartes, ni Freud, ni un rédacteur de la Déclaration des droits de l'homme, pour ne citer que les incontournables du cours de morale. Il ne saurait bien entendu être question de renoncer aux philosophies du sujet, aux psychothérapies et aux libertés politiques pour tenter de devenir Platon –comme si être platonicien n'était pas assez difficile! Au risque d'être anachronique et de paraître candide, j'aime toutefois penser que Platon, un philosophe qui penche certes vers la technocratie davantage que vers la démocratie, a ouvert une voie dont l'issue nous appartient: celle d'un espace public où l'on n'exprimerait pas seulement des particularités, mais où l'on viserait un idéal d'universalité. Un idéal laïque? *Autos epha!* –Qu'est-ce que ça veut dire? –Je ne sais pas: c'est du grec...

Les femmes attendront

En novembre, Mgr Léonard s'est prononcé en faveur de l'élévation de femmes au rang de cardinal, refusant toutefois la prêtre à la gent féminine.

Peu après, le diocèse de Tournai y est allé d'un sondage maison basé sur «*un travail de consultation et de réflexion*» lancé dès 2009 dans la cité des cinq clochers. Lequel a abouti à formuler un ensemble de questions sensibles, allant de l'organisation des différentes unités pastorales à l'implication des personnes. «*C'est bien là que réside sans doute une des avancées les plus significatives*, écrit *Le Soir*: *dans un décret, qui a donc force de loi dans son diocèse, l'évêque Guy Harpigny demande la parité hommes-femmes à tous les niveaux de gouvernance de l'Église, à l'exception du conseil presbytéral, qui regroupe des prêtres*»...

Mais quid des divorcés remariés ? Et des prêtres mariés ? Ces questions n'étaient pas au programme du synode tournaisien... qui a ainsi tourné en rond.

Cocasse : à peu près au même moment, l'Église anglicane d'Angleterre approuvait le principe de l'ordination de femmes évêques. (map)

Bergoglio n'est pas un saint

Dès son élection, le passé trouble du pape François durant la dictature argentine a été mis en exergue, notamment par l'hebdomadaire français *Golias*. En novembre, la revue est revenue sur ces années sombres via le témoignage d'un certain docteur Lorenzo Riquelme. Ce dernier a croisé Jorge Bergoglio au Colegio Maximo, à la faculté jésuite de San Miguel, à Buenos Aires.

Dans cette interview, Lorenzo Riquelme revient sur plusieurs événements révélateurs de la complicité de l'Église avec la dictature militaire. Il rappelle qu'en 1977, le Colegio Maximo avait donné le titre de docteur honoris causa au tortionnaire Emilio Massera. Jorge Bergoglio, alors provincial des jésuites et donc responsable, n'aurait rien trouvé à y redire.

Riquelme a également ces mots accablants pour l'actuel pape : «*Ordonné prêtre en 1969, Jorge Bergoglio avait fait partie de la garde de fer, une formation d'extrême droite*

[...] *Jorge Bergoglio n'a jamais demandé publiquement que les responsables des disparitions et des tortures soient condamnés. C'est un homme de pouvoir qui a toujours travaillé pour être pape. On ne le devient pas par hasard.*» (map)

François le Nocturne

François, encore lui, n'est pas avare de sorties remarquées ou de fuites savamment orchestrées. Après *Evangelii Gaudium*, la nouvelle exhortation apostolique du pape dont les limites prudentes ont été maintes fois soulignées, voici qu'on apprend que le ci-devant Jorge Bergoglio s'offre des virées nocturnes pour aller, misérable parmi les miséreux, à la rencontre des SDF sous la pleine lune. L'information vient de l'archevêque Konrad Krajewski, précise *La Libre Belgique* : «*Celui qui porte le titre d'aumônier de Sa Sainteté depuis août dernier l'a laissé entendre : le pape François sortirait la nuit de ses appartements du Vatican pour rencontrer les sans-abri.*» Selon une autre source, «*les gardes suisses ont confirmé que le pape était sorti la nuit, habillé comme n'importe quel prêtre, pour rencontrer des SDF hommes et femmes*». En passant, on découvre encore que le souverain pontife a été... vendeur de nuit dans une boîte de Córdoba (centre-nord de l'Argentine) durant sa jeunesse. Bientôt, il nous fera saint Nicolas... (map)

Les uniates désunissent

Lundi 25 novembre, le président russe Vladimir Poutine s'est rendu au Vatican pour parler du conflit

syrien et du sort des chrétiens d'Orient. Mais il n'a pas été question des relations entre l'Église orthodoxe russe et l'Église catholique. Celles-ci sont pourtant au beau fixe. Une rencontre entre le pape et le patriarche Kirill n'est pas pour autant à l'ordre du jour. En cause : la question ukrainienne. Une Église gréco-catholique, dite «uniate» et qui pratique une liturgie orthodoxe tout en se montrant liée à Rome, est réapparue en Ukraine avec la fin de la Guerre froide. Ce qui agace prodigieusement Moscou. Les manifestations de décembre, qui ont remis en cause le choix du président Ianoukovitch de se rapprocher de Moscou tout en tournant le dos à l'UE, n'ont évidemment rien arrangé à l'affaire. En attendant d'éventuelles avancées sur le front uniate, Poutine continue de caresser l'Église orthodoxe russe dans le sens du poil. En 2010, il lui avait ainsi fait restituer le célèbre monastère de Novodevitchi, à Moscou. (map)

L'Osservatore rapporte encore que, plus d'une fois, Jorge Bergoglio s'est excusé d'avoir employé un mot vulgaire ou populaire. En 2009, alors qu'il n'était pas encore pape, il avait déclaré, s'agissant du trafic de drogue auprès des écoliers : «*Nous devons défendre les mioches, passez-moi l'expression*». Quant à la Vierge, il l'a un jour comparée à une femme des rues. «*Vous devez être comme elle, une femme des rues, et être dans la rue.*» Si François nous vient un jour à Bruxelles, cela devrait donner quelque chose comme «*Marieke, c'était une meye qui avait un ket nommé Jésus*»... (map)

L'insoutenable légèreté du surmoi

Marine Le Pen caracole dans les sondages mais, selon l'hebdomadaire français *La Vie*, seulement 7% des catholiques disent se sentir proches du Front national, un niveau stable par rapport à 2012, alors que l'attractivité du FN atteint 13% parmi la population en général et va en se renforçant depuis la présidentielle. Par ailleurs, les catholiques sont plus nombreux que la moyenne à rejeter la personnalité de Marine Le Pen (66% contre 61%).

Pourquoi ? Le surmoi, répond *La Vie*. Un véritable ange gardien que ce surmoi politique qui garderait la majorité des catholiques dans le giron de la droite républicaine (42%). Pour l'instant. Car un horrible «sous-moi» les guette : 46% des cathos ne font plus confiance «*ni à la droite ni à la gauche*» pour gouverner le pays, score en hausse de 16 points en un an ; 41% pensent que l'islam est «*vraiment* une menace pour l'Occident (en hausse de 11 points) ; 37% sont «*tout à fait d'accord*» avec l'idée qu'il y a trop d'immigrés en France (contre 25% en 2012) ; 60% pensent que «*les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient*» (contre 53% en moyenne), etc. Reste à savoir combien iront voter lors des municipales de mars prochain... (map)

La laïcité comme contre-pied

Par Eddy Bonte
Penseur et chroniqueur

Pourquoi certains leaders de la laïcité flamande, au HVV¹ notamment, se disent-ils «choqués» quand des politiciens de droite se déclarent laïques? La laïcité serait-elle de gauche? De cette gauche qui soutient voile et halal? Ou plutôt du centre, genre rouge modéré –bleu méditerranée?

Le HVV s'est déclaré «choqué» quand les politiciens Filip De Winter (Vlaams Belang) et Jean-Marie De Decker (LDD) se sont dits laïques. Par contre, Herman De Croo, symbole libéral par excellence, est crédible en déclarant qu'il se déclare laïque, parce que la laïcité fait partie des ses valeurs libérales. Les propos «*je suis laïque et athée*» de Siegfried Bracke, chef de file du NV-A en Flandre-Orientale, passent sans problèmes. Où est la ligne de démarcation? Est-elle tracée selon nos principes?

Il faut comprendre que la laïcité flamande, institutionnalisée en 1951, reste influencée par sa stratégie initiale des années 1950-1960, quand les «cathos» étaient tellement conservateurs et de droite qu'il paraissait suffisant et logique de prendre le contre-pied pour être progressiste et laïque. Ainsi, la crémation serait laïque, puisque les catholiques préfèrent l'enterrement.

Partant des valeurs de l'ennemi et non de celles qui sont intrinsèques à la laïcité même, cette stratégie «de renversement» sème la confusion. Le Vlaams Belang critique les allochtones, une frange de la laïcité prend leur défense, voile et halal compris s'il le faut. Le Vlaams Belang se prononce républicain, la laïcité reste muette. À Gand, tous les conseillers municipaux et les échevins laïques du parti socialiste et des verts, sans exception, ont approuvé le port des symboles religieux par le personnel de la ville. Vous l'avez déjà compris: la NV-A et le Vlaams Belang étaient contre.

Autres exemples: par quel principe laïque critiquons-nous les écoles musulmanes et non les écoles israélites? Pourquoi le HVV ne manifeste-t-il pas contre les mosquées, mais s'engage-t-il dans une campagne pour une nouvelle destination du patrimoine de l'Église catholique?

S'y ajoute une deuxième confusion, venant d'une certaine gauche: la coupure en deux de l'individu entre ses valeurs morales et son statut socio-économique. Ainsi sont défendues ou tolérées des revendications religieuses, parce que les revendicateurs sont des allochtones, des sans-papiers ou des

femmes opprimées. Pour la gauche, le statut socio-économique prévaut. Est donc acceptable: un individu conservateur au niveau moral, mais «progressif» par son statut social même. Ce discours influence fortement la laïcité, par son vocabulaire «égalitaire» séduisant.

Que répondre? Retournons à trois principes fondamentaux:

1. «*La liberté absolue de conscience*», qui implique la liberté de pensée et donc le libre examen et la liberté d'expression (par ex. la presse) et de rassemblement. La liberté de religion étant pleinement garantie par ce principe, il n'y a aucune raison de la traiter comme une catégorie spécifique. La religion n'a droit à aucun privilège.
2. Pour que ce point de départ théorique se transforme en choix

réel pour chacun, il faut que a) ces libertés soient considérées comme individuelles et inaliénables b) tous les courants se traitent comme égaux et puissent s'exprimer dans l'espace public. Cet espace libre (école publique, palais de justice, maison communale, centre culturel, parc municipal...) étant le lieu où tous se rencontrent en individus libres et égaux, aucune tendance ne peut l'occuper, le diriger ou le détourner.

3. Finalement, pour que cette hétérogénéité ne soit pas une juxtaposition de ghettos, construisons une société à partir de ce qui nous unit – donc l'universel. 





70 Punk's not dead...
Pas vrai, Chris(t)?

73 Cloé: un Trèfle à 4 albums

75 Biopic épique

77 Humour et sexismé,
une arme à double tranchant

Punk's not dead... Pas vrai, Chris(t) ?

Avec «Punk Rock Jesus», roman graphique récemment adaptée en français, le Nord-Américain Sean Murphy met en cases la vie face caméra de Jésus, version clone, né un soir de Noël 2019 d'une vierge choisie sur casting. Un récit d'anticipation sans concession qui jette un coup de projecteur –qu'on se prend en pleine figure– sur les dérives du système médiatique et l'extrême violence du fanatisme religieux. Décoiffant comme un air de punk rock.

Amélie Dogot
Secrétaire de rédaction



Sean Murphy,
«Punk Rock Je-
sus», Paris, Urban
Comics/Vertigo,
2013, coll. "Vertigo
Deluxe", 232 pages.
Prix: 19 euros.

1 «L'Église de
la Maison», «La
science nous sau-
vera (parce qu'il
n'y a personne
dans le ciel)»,
et «Vos pseu-
do-pères fonda-
teurs».

2 Gilets pare-
balles.

3 La version
américaine a été
éditée en 6 al-
bums, rassemblés
dans cette version
française.

Quand Chris, le clone de Jésus recréé à partir de l'ADN du Saint-Suaire, se rebelle sur scène après quatorze années d'enfermement façon *The Truman Show* pour les besoins d'une émission de téléréalité, ça donne: «*La religion est dangereuse. Elle entrave les progrès de l'humanité comme un cancer. C'est l'opium dégueulasse du peuple, ça l'abrutit avec des conneries magiques et ça flatte nos ego. Deux milliards de personnes meurent de faim pendant que l'Amérique fait main basse sur les ressources mondiales pour satisfaire sa surconsommation obscene. On se gave d'essence, de fast food et de divertissement tout en ignorant le vrai coût de nos modes de vie. Et je suis censé incarner ça?!*»

Le petit Jésus en cuir et à clous

coups de catéchisme holographique et de cours d'histoire religio-orientés par un producteur sans scrupules et prêt à tout pour que «J2» gagne la course à l'audimat. Devenu athée, Chris compose et chante *The Church of the White House, Science will save us (cuz there's no man in the sky)* ou encore *Your fictional forefather*¹ avec son groupe les Flak Jackets² au cours d'une tournée mondiale qui les mènera jusqu'à Jérusalem. De la «Conception» à la «Révélation», en six livres³ et autant de chansons proposées par l'auteur dans une bande-son –dont on vous laisse deviner le style!– destinée à accompagner la lecture, la seconde venue de Jésus sur terre fait ressortir le pire de l'Amérique chrétienne.

Le biopunk⁴ au service de la contestation

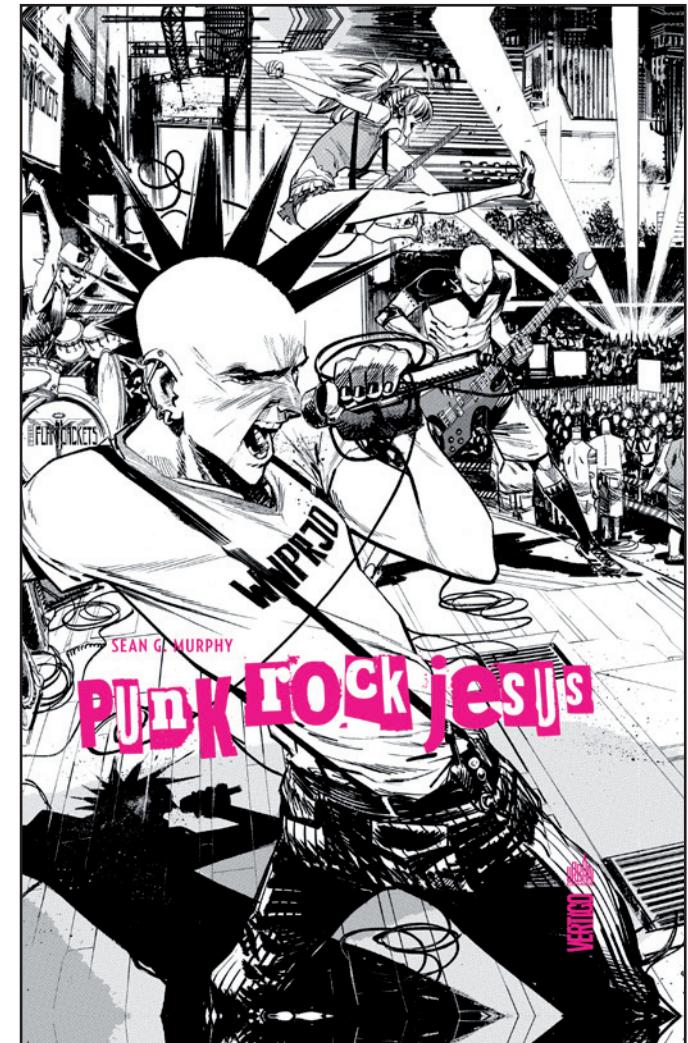
Sous la plume de Sean Murphy, les traits et l'univers en noir et blanc

de ce «J2» sont certes agressifs mais à l'image de la charge portée par l'histoire (et par l'histoire dans l'histoire, celle du garde du corps de Chris, Thomas McKael dit «Le Cimetière», brute attachante et ancien terroriste de l'IRA). Comme le souligne le chroniqueur BD Yaneck Chareyre dans *Les Chroniques de l'Invisible*: «*Qu'est-ce que c'est bon de lire une œuvre américaine qui vienne remettre en question le fondamentalisme chrétien qui matrice ce pays... Une véritable bouffée d'oxygène...* Sean Murphy tire à boulets rouges sur les inepties des visions politiques des religions [...] Dans le fond, c'est toute l'idéologie religieuse qu'il combat, et c'est la raison avec un grand R qu'il met en avant.

⁵ Radical, le propos met à mal la genèse américaine en déconstruisant le mythe des pères fondateurs et force les rencontres à la chaîne de conceptions antinomiques : laïcité philosophique et religions, évolutionnisme et créationnisme, État et Églises, morale et profits, éthique et manipulations biogénétiques...

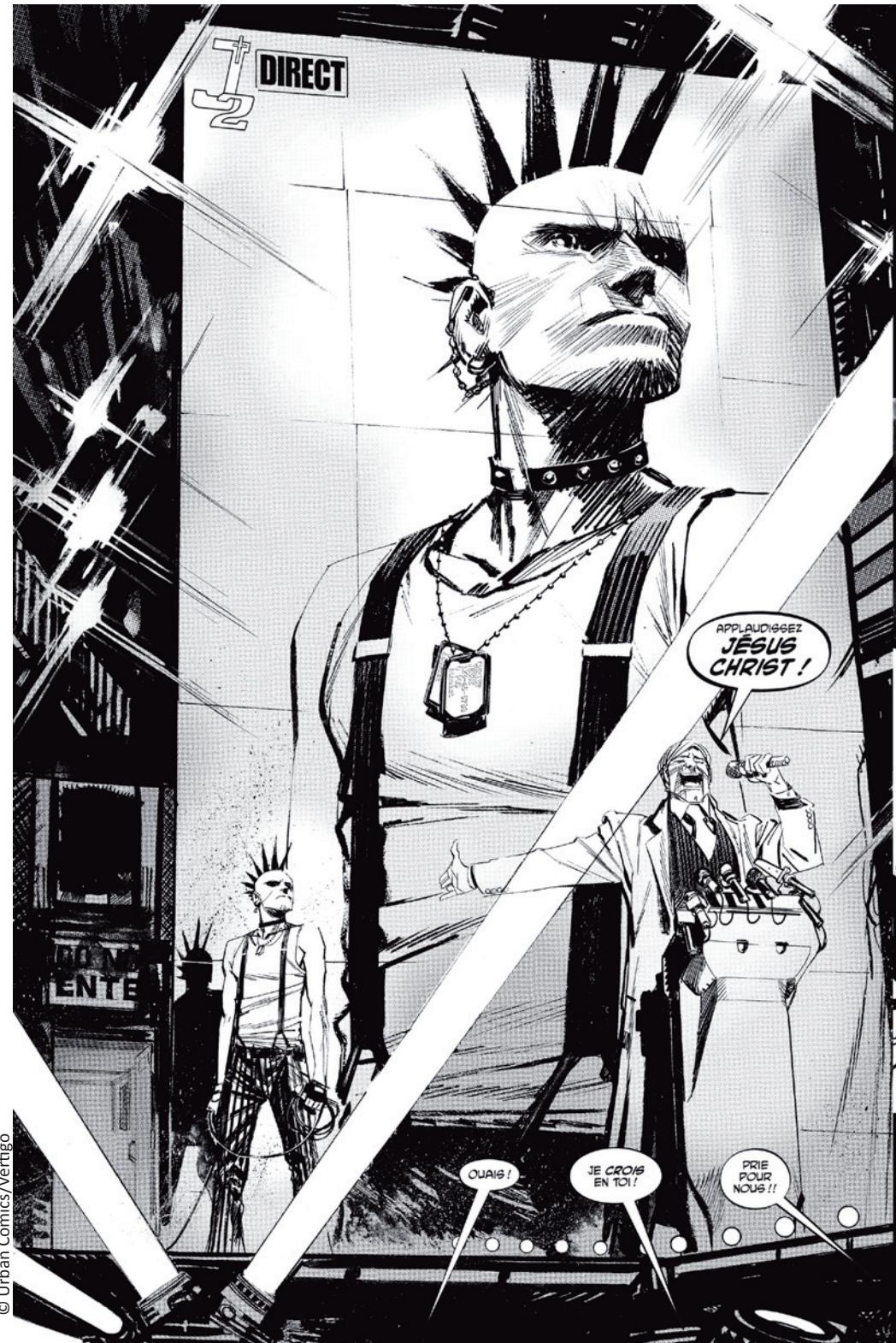
Son propre Sauveur

Punk Rock Jesus force le lecteur à interroger ses croyances, qu'elles soient basées sur le dogme autant que sur la science. Le cheminement



4 Genre de science-fiction dérivé du cyberpunk, construit principalement non sur les TIC mais sur la biologie.

5 «Punk Rock Jesus», mis en ligne le 18 septembre 2013, sur <http://chroniqueurdel'invisible.wordpress.com>.



Cloé: un Trèfle à 4 albums

Cloé du Trèfle nous vient avec un 4^e album impressionnant par sa sensibilité à envisager l'ici et l'ailleurs, le désir de partir ou l'exil nécessaire, le risque de l'inconnu et la découverte.

Par Jack Keguenne
Ecrivain

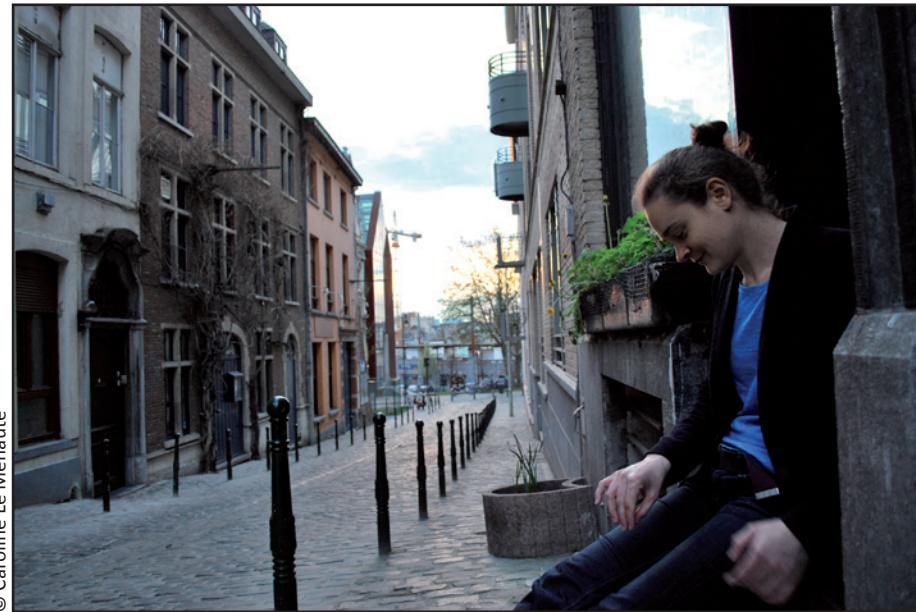
D'une nuit à une autre chante ces passages, ces vies qui se perdent pour se retrouver ailleurs. Cloé est volubile, l'interviewer n'a nul besoin de laisser trace de ses questions quand on aborde l'ici et l'ailleurs.

Sans-papier

«Après ma rheto, je suis partie étudier aux États-Unis. Ensuite, avec mon métier, j'ai pas mal tourné: je suis allée en Asie, en Amérique du Sud, dans les pays de l'Est. C'est vrai que je me base sur Bruxelles pour mon inspiration. Je suis née à Bruxelles, j'y vis et j'avais des grands-parents bruxellois. J'aime bien son côté multiculturel. Ces deux albums-concepts que j'ai fait sont là pour rendre compte de ce côté hallucinant qui nous plonge dans cette manière que nous avons de ne pas faire attention à nos voisins, par pudeur, par absence de question à l'autre. Il y a un grand anonymat. J'ai voulu aller chercher des vrais témoignages. En gros, l'idée de ce dernier album, c'est le trajet de quelqu'un qui va partir vivre ailleurs, et c'est quelque chose qui m'impressionne très fort. Il y a l'angoisse, le sentiment de l'étranger, et la sensibilité à différents récits de personnes qui sont allées reconstruire leurs vies ailleurs après avoir tout quitté. Cela me touche beaucoup. Voyageuse, je le suis sans doute, mais je reviens toujours à mon point de départ.»

L'album parle d'un sans-papier qui se veut anonyme, d'un épicier turc qui a trouvé une clientèle et une manière de vivre mais qui garde la nostalgie de son pays, d'un voisin casanier après une mauvaise expérience de vacances, de Jef qui vend des caricoles à la Bourse depuis 50 ans, sans bouger de sa roulotte. Le métier se transmet d'une génération à l'autre et toutes ces histoires me semblent universelles. C'est à Bruxelles, mais ce pourrait être dans toutes les villes du monde.

«J'ai pris la contrainte temporelle et la pesanteur géographique pour construire mon album qui, au départ, était un projet radiophonique. Je suis musicienne... À chacun donc de voir et d'écouter, de se laisser emporter. J'ai ce côté universel, sans blanc entre les morceaux; les musiques, les bruitages et les voix s'enchaînent, comme dans un film –l'album a pris d'autant plus d'ampleur que j'ai pu travailler avec l'Orchestre du Luxembourg. J'ai rencontré des gens qui se sentent bien ici, même s'ils veulent être enterrés dans leurs pays d'origine, même s'ils veulent retourner chez eux à l'époque de la pension, même s'ils veulent n'avoir plus aucun contact avec leurs familles, leurs villages. Nous pouvons prendre l'avion pour aller faire du shopping, mais d'autres sont dans la survie,



voire échappent à l'assassinat dans leur pays. Dans les témoignages que j'ai recueillis, je n'ai pas toujours photographié le visage et je suis heureuse de savoir qu'entre-temps, certains ont obtenu leurs papiers. »



Cloé
«D'une nuit à une autre»
COD&S distribution
www.cloedutrefle.com

Tout-terrain

Au-delà de la thématique de l'exil, Cloé a cherché des gens qui avaient à dire ce mal de vivre, cette structure dans le travail et cette nostalgie d'un autre pays. Elle a consacré du temps à chercher ces personnes qui avaient cet accent, cette envie de transmettre.

«J'utilise beaucoup cette curiosité pour les autres, même s'il y a une ambivalence, je cherche des expériences, un vécu. J'écoute. C'est parfois ludique ou plein de contradictions. Dans mon imaginaire, on part, j'aime bien cette idée. Les paroles s'y adaptent, pour les

chansons, mais aussi dans les témoignages de ceux qui sont partis, puis ont posé leurs valises quelque part, après des errances. En fait, est-ce qu'on part vraiment ? J'aime bien laisser une fin ouverte. »

L'artiste a travaillé deux ans sur cet album. Temps nécessaire à sentir des choses émerger, notamment cette possibilité amoureuse évoquée par le texte d'Edith Azam ; elle a écouté ces témoignages, les a calibrés, parce qu'elle est avant tout musicienne et qu'elle abandonne parfois une voix, une expérience, tout en gardant précieusement ses notes dans des carnets.

«Je suis une chanteuse tout-terrains, proposant des sets intimistes ou un show avec orchestre, créant aussi des images qui serviront à mon album ou seront projetées durant un concert. J'ouvre des passages d'une nuit à une autre. »

Biopic épique

Quand une bonne équipe s'attaque à l'histoire de Mandela, ça donne une biographie limpide, très complète et haletante même si on connaît déjà la fin...

Par Frédéric Vandecasserie
Journaliste

«Nelson Mandela n'est pas un personnage comme les autres», lance l'acteur Idris Elba, qui campe cet ancien leader de l'ANC dans *Mandela: A long way to freedom*, film-fleuve de deux heures et demie, qui revient en détail sur le parcours politique et privé de «Madiba». «On n'imite pas une personnalité de ce calibre. Je n'aurais pas non plus la prétention de dire que je l'incarne. En fait, je l'évoque. Et c'est déjà pas mal.»

Un choix finalement aussi modeste que payant. Et qui n'enlève rien à la densité de ce portrait. Le film retrace 70 ans de l'histoire de «Tata». On commence dans sa campagne natale, avant que

Nelson Mandela ne gagne Johannesburg. Où il va ouvrir le premier cabinet d'avocats noirs et devenir l'un des fers de lance de la lutte contre l'Apartheid. Son arrestation le sépare de Winnie, l'amour de sa vie, qui le soutiendra pendant ses longues années de captivité. Et deviendra à son tour une des figures actives de l'ANC. En résumé, ce long-métrage parfois académique, mais bien mené, retrace donc tout le parcours de Mandela. Depuis ses années de formation, jusqu'à sa libération et sa nomination au poste de premier président de la République d'Afrique du Sud élu démocratiquement. En passant bien entendu par une case prison longue de 27 ans.



Winnie l'oursin

Inspiré du livre autobiographique du même nom, le film a nécessité 16 ans de préparation. «*C'était une expérience plutôt terrifiante*», explique le réalisateur Justin Chadwick, surtout connu pour quelques séries télé comme «*The Vice*» ou «*Bleak House*». «*Je sentais le poids d'une énorme responsabilité: il fallait que je raconte bien la petite histoire sans passer à côté de la grande pour autant. On pouvait aussi avoir peur d'offenser les gens, d'omettre des faits, de donner une fausse image de toutes ces personnes qui ont vécu cette période, parfois sacrifié leur vie ou tout au moins une grande partie de celle-ci.*»

On n'imiter pas une personnalité de ce calibre. Je n'aurais pas non plus la prétention de dire que je l'incarne. En fait, je l'évoque. Et c'est déjà pas mal.

Mais même si le projet est né sur base des 600 pages, forcément pas toujours très objectives, rédigées à la base par Mandela lui-même, il ne sombre jamais dans l'hagiographie facile. «*C'était une condition absolue pour que je réalise le film*, confirme le cinéaste. *Faire un film "à la gloire de" n'aurait eu aucun intérêt. Tout aurait eu l'air trop lisse. Je me suis basé sur le bouquin. Mais je voulais aussi montrer comment Nelson et Winnie s'étaient progressive-*

ment désolidarisés l'un de l'autre, ce qui a évidemment exercé une influence sur le cours des choses. Et Nelson Mandela possède aussi ses propres côtés obscurs.» C'est ainsi que certaines séquences le montrent volontiers coureur de jupons et violent envers son épouse durant la première partie de sa vie.

«*Un biopic reste toujours un exercice à part*», reprend Elba. «*Il faut condenser une vie entière en quelques heures, ne pas oublier de dire des choses pertinentes tout en se souvenant que l'on produit un long-métrage de cinéma. Et qu'à ce titre, il faut qu'il soit suffisamment spectaculaire pour que même les spectateurs qui ne sont pas de fins connaisseurs de l'histoire de l'Afrique du Sud y trouvent leur compte.*»

Au final, Elba et l'équipe ont brillamment relevé tous les défis. Ne sacrifiant jamais le fond sur l'autel de la forme. En outre, ces deux heures et trente minutes passent sans que l'on regarde sa montre. Et les acteurs sont tous excellents (en plus d'Idris Elba, mention spéciale à Naomie Harris dans le rôle de Winnie).

Très bien accueilli en Afrique du Sud, le film débarque chez nous ce 18 décembre, tandis que l'on parle aussi déjà d'une possibilité d'Oscar pour Idris Elba. Et puis, signe que les bonnes surprises n'arrivent jamais seules: le générique final est rythmé par un tout nouveau morceau de U2, dont l'album est attendu l'an prochain: un «*Ordinary Love*» épique. Qui vient couronner un film pas ordinaire du tout, lui! 

Humour et sexism, une arme à double tranchant

Ils seront 10 artistes belges –5 femmes et 5 hommes– à (re) monter sur la scène du Théâtre de la Toison d'Or à la fin du mois pour démonter préjugés, idées toutes faites, légendes urbaines et autres caricatures qui entourent les sexes dits «fort» et «faible». En coulisses et à coups d'échange de courriels, nous avons tendu la plume à deux d'entre eux. Le ton est donné!

Par Myriam Leroy et Alex Vizorek
Chroniqueurs

Le 7 nov. 2013 à 22:22, Vizorek Alex <jevoispasleprobleme@hotmail.com> a écrit:

Bonjour Myriam,
Excuse-moi de te déranger en pleine création (je ne sais à quelle heure tu liras ce mail qui, comme tous les artistes, quoi que tu fasses d'autre, te dérangera dans ta création). Je me permets de te contacter à propos de cet article qu'on nous demande d'écrire à quatre mains. Enfin, au plus trois, car, je ne sais pas toi, mais moi je ne suis pas ambidextre. Le thème m'inquiète: le rôle de l'humour dans la lutte des inégalités homme/femme.

Pour être honnête avec toi, je pense ne pas toujours me rendre compte du problème, je suis une sorte de Stéphane Pauwels du féminisme... J'ai l'impression de ne pas du tout être un macho, donc je m'autorise le droit de rire du sujet quitte à utiliser des poncifs. Comme Desproges n'était pas antisémite, comme Coluche n'était pas belgophobe, comme Jean Roucas... non, ça, c'est pas un bon exemple. Enfin tu vois.

À l'inverse, je pense qu'il y a un lobby de «bien-pensance féminine» qui exagère... J'ai traité de toutes les religions, de tous les racismes face à certains de leurs représentants et je peux te l'assurer l'extrémisme qui a le moins d'humour, c'est le féminisme... Pour paraphraser Françoise Giroud qui disait, avec humour, que «*la femme serait vraiment l'égale de l'homme le jour où, à un poste important, on désignerait une femme incompétente*», je dirais qu'aujourd'hui: «*La femme serait vraiment l'égal de l'homme, le jour où une femme raffinée pourra rire de bon cœur d'un cliché machiste*». C'est féministe ça, de ma part? Ou je suis un ayatollah phalocrate qui s'ignore?

Bref, Myriam au nom de notre amitié et de tes convictions que je respecte, éclaire-moi... et tu sais, pour un misogynie comme moi, faire appel à une femme, ça m'en coûte... (blague).

Bien à toi,
Alex Vizorek

Le 8 nov. 2013 à 19:14, Leroy Myriam <touslesmemes@hotmail.com> a écrit:

Salut vieux truc,
Sorry pour la lenteur de ma réponse. J'étais au yoga, puis j'avais soin visage, épilation et cours de cuisine ayurvédique. La journée trop girly, quoi. Hihih, c'est trop bien d'être une fille! (Au moins une des assertions précédentes est fausse. Sauras-tu la/les retrouver?)

Bon, pour parler du sujet qui nous occupe, je t'avoue que quand tu me dis que le féminisme est un extrémisme, j'aurais bien envie de te jeter dans un grand trou avec du feu, et de te rappeler les propos de l'inégalable Benoîte Groult: «*Si le féminisme n'a jamais tué personne, le machisme tue tous les jours.*»

Évidemment, ça casserait un peu l'ambiance, si je t'écrivais ça.

C'est un peu le problème des féministes, enfin, celui qu'elles ont l'air de poser au monde environnant. Elles cassent l'ambiance, ces peine-à-jouir. Jamais moyen de se taper sur la cuisse en paix, avec ces mégères en syndrome prémenstruel perpétuel –c'est ce que les gens ont l'air de se dire, les filles en premier (elles sont, selon moi, les premières artisanes de leurs aliénations). Eh bien moi, je te dirais que je préfère nettement une bonne blague outrageusement sexiste à un petit compliment insidieusement phallocrate.

Car c'est là, ma couille, dans l'insidieux, dans l'inconscient (celui-là même qui te fait dire que le féminisme est un extrémisme), que se situe le plus gros et le plus délicat du combat féministe de nos sociétés «modernes». Dans les représentations mentales, les symboles, dans tout ce qui fait en sorte que si ça n'étonne plus qu'une femme plonge les mains dans le cambouis, le fait qu'un homme aille chercher les

mômes à l'école soit toujours considéré comme un gentil service. Et là je ne parle que de la dimension domestique de nos existences.

Bon, je te laisse, mon cochon, je me fais un petit resto végé diététique avec ma meilleure copine et je dois me râler la façade avant de mettre le pied dehors (et là en revanche tout est vrai).

Je te claque une bise et une fesse.
Myriam

Le 23 nov. 2013 à 16:11, Vizorek Alex <jevoispasleprobleme@hotmail.com> a écrit:

Mademoiselle Leroy,

(Je peux «Mademoiselle»? C'est juste parce que j'aime pas «Madame»... La notion d'inaccessible parce qu'«épouse» m'ennuie.)

Je comprends chaque mot et chaque argument de ton mail. Toi, Myriam Leroy, tu penses ça et c'est tout à ton honneur. Mais au quotidien, de nombreuses femmes agissent aussi en utilisant leurs différences et les avantages de leur condition de femme face à une condition d'homme, et c'est tout à leur honneur aussi. Moi, je suis donc perdu dans le débat, et c'est justement ce qui, je pense, met un frein à l'humour. Cette réflexion sur le féminisme n'étant pas entièrement tranchée (est-elle tranchable?), en rire pose problème.

Revenons à la question de départ et l'humour. Moi, je n'aime plus rire en présence de représentantes parce que j'aime que mon interlocuteur rie avec moi, et comme je n'ai pas trouvé d'axe impertinent qui les fasse sourire, j'ai arrêté. Et ce faisant, je ne sais pas si j'ai servi ou desservi la cause féminine/féministe? En tout cas, quand Isabelle Alonso, Françoise Laborde et autre



«chiens de garde» (j'ai mis «chiens» pour que le masculin l'emporte dans l'accord du participe qui arrive, pour dénoncer le sexism grammatical!) sont invités dans les émissions où je chronique occasionnellement, je préfère venir le lendemain... et parfois je tombe sur Clara Magane!

Me comprends-tu ou suis-je à mille lieues du problème?

Je t'embrasse,
Alex

Ps: Peux-tu me donner un exemple de «compliment outrageusement phallocrate», mais qui ne soit pas classable dans la colonne «remarque vulgaire»?

Le 24 nov. 2013 à 16:30, Leroy Myriam <touslesmemes@hotmail.com> a écrit:

Damoiseau Vizorek,

Parlons peu, parlons bien (ça t'en bouche un coin, hein?!).

Les femmes agissent selon toi en utilisant leurs différences et les avantages

de leur condition, blablabla... Si tu fais référence aux entrées gratuites en discothèques de province avant minuit, c'est vrai, tu as entièrement raison. Et c'est effectivement une chance que j'ai trop tendance à négliger dans ma réflexion féministe.

Simon, pour clore sur une note à la fois amusante et pédagogique, voici une petite typologie –en ordre croissant de potentiel crispatoire– qui pourra t'aider à t'y retrouver dans le futur dans le foisonnement de traits d'esprits, considérations et LOLeries susceptibles de me faire mordre.

Blague outrageusement sexiste = «*Que faire quand votre lave-vaisselle tombe en panne? Donner un bon coup de pied au cul à cette conne pour qu'elle se remette au boulot.*»



«Féminité, égalité, virilité»

Du 29 janvier au 1^{er} février

Au Théâtre de la Toison d'Or

Galeries de la Toison d'Or, 396-398

1050 Ixelles

www.tto.be

Compliment insidieusement phallocrate = «*Le vrai métier des femmes, c'est l'amour, il y aurait tellement moins de guerre dans le monde s'il était dirigé par des femmes.*»

Pour paraphraser Marie-Lucienne Giroud (la cousine inconnue de Françoise Giroud): la femme serait vraiment l'égale de l'homme le jour où on la considérera comme une tout aussi mauvaise gestionnaire de la destinée du monde que l'homme.

Bisous tout plein.

Le 25 nov. 2013 à 16:11, Vizorek Alex <jevoispasleprobleme@hotmail.com> a écrit:

Zut, j'ai ri aux deux premières... ;)





LE MOIS prochain

Dossier: la Ligue de l'enseignement a 150 ans!

L'occasion de faire le point sur quelques dossiers brûlants concernant l'école... Et il y a de quoi faire !

Libres ensemble

Certains se souviennent peut-être de notre vrai-faux journal intitulé « Vraiment ». L'athénée royal des Pagodes s'en est servi pour une réflexion critique au cours de morale...

Nous découvrons le Fosfom, un fonds de soutien à la formation médicale qui gagne à être mieux connu. Et enfin, la réforme de l'information policière nous livrera ses petits secrets...

International

Visiter la Syrie des réfugiés et du clan Assad, ce n'est pas du tourisme ordinaire. Quant à l'Europe, elle tente de donner un coup de jeune à ses relations avec les citoyens.

Culture

Les ados préfèrent-ils les textos ? Des écrivains défient la tendance et s'invitent en classe pour leur redonner goût à la lecture de textes de plus de 140 lettres. Nous avons rencontré les squatteurs de feu le Théâtre de la Place, à Liège. Et nous vous invitons peut-être à jouer avec le surendettement après immersion dans l'expo-action « Dernier rappel avant poursuites ».

2014, du Boulevard d'Avroy
à celui de la Sauvenière...



Les acteurs de l'histoire, c'est vous !



Devenir membre, un acte citoyen...

Versez 10 € (2,5 € pour étudiant)
sur le compte BE14 0682 4315 5583
Communication : « Membre 2014 »

ou via www.territoires-memoire.be/membre



CENTRE D'ÉDUCATION
À LA RÉSISTANCE ET À LA CITOYENNETÉ

33-35, boulevard de la Sauvenière
4000 LIÈGE
Tél. + 32 (0) 4 232 70 60
Fax + 32 (0) 4 232 70 65
accueil@territoires-memoire.be
www.territoires-memoire.be

Années

Musique, ciné, livres, conférences... les bonnes énergies

dossier
LES ÉCUEILS DE L'ACCUEIL DE LA PETITE
ENFANCE
Éduquer n°102 vient de paraître.

Le secteur de la petite enfance souffre toujours d'un sous-financement dramatique. Alors que les premières années de la vie sont les plus cruciales en termes de développement cognitif, émotionnel et langagier, c'est à cet âge que les investissements publics en matière d'éducation restent insuffisants. Investir dans un accueil de qualité des enfants est un enjeu qui fait à la fois progresser l'équité et l'équilibre socioéconomique.

Pour nous contacter :
Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl
Rue de la fontaine, 2 – 1000 Bruxelles
02/511.25.87 - eduquer@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be

ESPACE de Libertés

Éditrice responsable :

Éliane Deprost

Rédacteur en chef :

Yves Kengen

Secrétaire de rédaction :

Amélie Dogot

Production :

Fabienne Sergoynne

Dessins :

Anne-Catherine

Graphisme :

YEBOgraphics

Imprimeur :

Kliemo

Fondateur :

Jean Schouters

Abonnement

10 numéros

Belgique: 20€, Étranger: 32€
par virement au compte du CAL:
IBAN: BE16 2100 6247 9974

BIC : GEBABEBB

TVA: BE 0409 110 069

ISSN: 0775-2768

Centre d'Action Laïque

Campus de la Plaine ULB, CP 236

Boulevard de la Plaine

1050 Bruxelles

Tél: 02 627 68 68 - Fax: 02 627 68 01

E-mail: espace@laicite.net

Photo de couverture : © Antonio Scorza/AFP

Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC)
Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique -
Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la
Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

La Pensée et les Hommes



À la télévision

DIMANCHE	SAMEDI
5 JANVIER	11 JANVIER
9h20 sur la UNE	10h30 sur la UNE

MERCREDI	LUNDI
15 JANVIER	
18h55 sur la TROIS	

DIMANCHE	SAMEDI
19 JANVIER	25 JANVIER
9h20 sur la UNE	10h30 sur la UNE

MERCREDI	LUNDI
29 JANVIER	
18h55 sur la TROIS	

MARDI	LUNDI
28 JANVIER	3 FÉVRIER
Fin de soirée 18h55 sur la UNE	sur la TROIS

L'homme et son devenir social : repenser la citoyenneté

Comment assumer son rôle de citoyen ?
Laurence Vanin et Jacques Lemaire

La réforme des cours dits philosophiques

Enseigner la citoyenneté ou s'enfermer dans les carcans religieux ?
Caroline Sägesser, Richard Miller et Jacques Lemaire



THÉÂTRE DE POCHE DE BRUXELLES

SAISON 2013-2014

CE SOIR LA IL PRIT SES LEVRES VOLUPTEUSES ET
UN **PASS** AU THEATRE DE POCHE



**UNE IDÉE CADEAU ORIGINALE ?
LE PASS 3 PLACES à 30€ !***

Avec qui vous voulez, quand vous voulez ...

Validité illimitée

Plus d'infos au 02/649.17.27 ou via info@poche.be

*conditions sur notre site internet

poche.be